

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 16

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 14 SEPT., 1939

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

M. G.-A. Meloche est élu président

MM. Edgar Ostiguy, Philippe Malouin et Dr Aberdeen McCabe sont choisis respectivement vice-président, secrétaire et trésorier — L'élection des directeurs aura lieu le 2 septembre

LE NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION

Sous la présidence d'élection de M. Paul Desjean, la chambre de commerce des jeunes a tenu, lundi soir, au Château Salaberry, la nomination officielle des candidats aux différents postes du bureau de direction pour le prochain terme.

M. Georges-André Meloche, avocat a été élu président par acclamation en remplacement de M. Lionel Peron qui devient président honoraire, M. Edgar Ostiguy a été réélu 1er vice-président par acclamation, M. Philippe Malouin, notaire, a été élu secrétaire par acclamation ainsi que le docteur Aberdeen McCabe, dentiste, au poste de trésorier.

MM. Gerry Philbin et Roger Billette sont les candidats au poste de 2^e vice-président et MM. Jean Solis, Gérard Bélanger, Roger Duhaime, Lucien Aubin, Gérard Terreaux, Lu-

cien Monette, Marc Viau, Maurice Nicholson et Vilda Filiatrault subiront l'élection du 2 octobre pour l'élection des six directeurs de la chambre des jeunes.

M. Gaston Girard, ex-trésorier, occupe maintenant le poste de président du comité de recrutement.

Aucun débat n'a gâté l'atmosphère de camaraderie et de bonne entente des membres présents à cette assemblée et tout indique que le nouveau bureau de direction continuera dignement la tâche de ses prédécesseurs.

Le nouveau président, Me Georges-André Meloche, a remercié les membres de cet honneur et a promis de continuer le travail déjà commencé au sein de la chambre et se promet de développer de nouvelles initiatives.



Me L.-A. MELOCHE, le nouveau président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield.

On dut amputer le pied d'un bambin

Un jeune enfant, âgé de trois ans, Roger Leduc, fils de M. et Mme Paul Leduc, domiciliés à 66 rue St-Théodore, a failli se faire écraser par les roues d'arrière d'un camion, jeudi soir-dernier, près de l'intersection des rues Ellice et St-Théodore.

Le jeune bambin traversait la rue dans une course et le chauffeur du camion Dandurant & Frères, M. Dollard Hallé, n'eut aucune chance de l'éviter puisqu'une voiture à traction animale cachait l'enfant.

La roue d'arrière du camion écrasa le pied de l'enfant d'autant plus facilement que le chauffeur appliqua les freins vigoureusement.

Décès de Mme F. Cloutier

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme François Cloutier, épouse de M. François Cloutier, inspecteur des écoles de Valleyfield, survenue mardi dernier. Le corps enseignant a rendu, ce matin, en la Cathédrale de Valleyfield, un bel hommage à la mémoire de la défunte. M. J.-N. Charbonneau, directeur de la Chorale Ste-Cécile, avait sous sa maîtrise, en plus de la chorale, le chœur des enfants des écoles, pendant qu'assistait à la cérémonie funèbre tout le personnel enseignant de Valleyfield et des environs. Mme Cloutier née Elizabeth Chouinard, a succombé à l'âge de 34 ans, à une maladie qui l'accablait depuis plusieurs mois. M. François Cloutier, si durement frappé par la perte de son épouse, trouve, dans le deuil qui l'éprouve, la profonde sympathie du corps enseignant de Valleyfield. Outre son époux, Mme Cloutier laisse dans le deuil son père, M. Joseph Chouinard, un frère, M. Isidore Chouinard; un demi frère, Paul Chouinard, tous de St-Quentin, et deux soeurs, Mme W.-A. Moore de New-York et Mme Hervé Lavoie de Noranda, Québec. La Gazette de Valleyfield se joint au corps enseignant pour présenter à M. Cloutier ses condoléances les plus sincères.

On veut une surveillance plus active du Fédéral sur les denrées alimentaires

Certains magasins, certaines organisations, certaines grosses compagnies ont profité de l'affolement du public pour l'exploiter en haussant les denrées alimentaires ou en refusant de vendre tel ou tel produit.

M. Gerry Philbin, vice-président de la Chambre des Jeunes, a soulevé cette question avec à-propos en donnant des exemples concrets de ses avancés.

Certains gens, dit-il, sont en train de profiter de la situation de guerre pour faire des profits exorbitants au détriment du peuple et la Chambre des Jeunes devrait attirer l'attention du gouvernement.

La résolution suivante fut alors adoptée à l'unanimité:

ATTENDU que le Gouvernement Fédéral a créé un organisme pour empêcher l'augmentation exagérée des prix des produits domestiques;

ATTENDU que, comme question de fait, les prix de ces denrées ont

augmenté considérablement ces derniers jours;

ATTENDU que les droits payables sur certaines denrées ne justifient pas cette augmentation à l'heure actuelle;

ATTENDU que le peuple croit à une disette de vivre, alors que contrairement il y a abondance de vivres pour tout citoyen canadien;

ATTENDU que certaines gens sont en train de profiter de la situation de la guerre pour faire des profits exorbitants au dépens du peuple;

La Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry de Valleyfield suggère audit organisme fédéral de se mettre à l'oeuvre au plus tôt, de faire enquête et punir les coupables, de rassurer le peuple sur l'abondance des vivres et l'inutilité de courses chez les marchands pour l'obtention de denrées domestiques. Adopté.

Vraie copie

PHILIPPE MALOUIN, Secrétaire.

Blessée gravement sur le trottoir de la rue Dufferin par un automobiliste

Mme Alfred Fiswick, 487 Boulevard du Havre, a reçu hier après-midi de graves blessures quand elle se fit frapper par un automobiliste, M. Joseph Lafleur de Massena, N.-Y. sur la rue Dufferin, vis-à-vis le réservoir de la Montréal Cottons.

Mme Fiswick, accompagnée de Mme Frank Crook et ses enfants, se promenait sur le trottoir de la rue Dufferin quand l'automobile conduite par M. Lafleur quitta la rue pour aller frapper Mme Fiswick et lui causer de sérieuses blessures.

Prisonnière au-dessous de l'automobile, on dut reculer la voiture pour pouvoir la sortir de sa position

dangereuse. Mandé en toute hâte, le docteur Yvan Brassard, constata après son transport en ambulance à l'Hotel-Dieu, une double fracture des os de l'avant-bras gauche et des contusions musculaires multiples.

Mme Crook et les enfants furent épargnés par cette manoeuvre du chauffard, qui, probablement distraité par les ouvriers employés à l'entretien du réservoir, laissa son automobile filer sur le trottoir pour frapper Mme Fiswick vers les cinq heures, hier après-midi.

Après enquête conduite par la police, on arrêta M. Lafleur qui fut conduit à la station de police.

On travaille 24 heures par jour et 6 jours par semaine

A Valleyfield, aux usines de la compagnie, on travaille pendant 24 heures par jour et 6 jours par semaine pour répondre à la demande, déclarait récemment M. D.-A. Buckley Jr, président de l'International Bronze Powders Limited. En outre, ajouta-t-il, nous sommes à agrandir notre établissement pour la production de la poudre d'aluminium et c'est la troisième fois que nous agrandissons, cette année, à Valleyfield pour augmenter au double notre capacité de production.

M. Buckley a dit que lors de son dernier voyage en Europe, il avait ouvert des agences commerciales à Londres et qu'il avait facilité l'entreposage à Londres et à Liverpool.

De plus, différents agents ont été engagés pour l'Amérique du Sud.

Cependant, l'augmentation de la production n'est pas due à la guerre, ajouta-t-il.

Les recettes de l'International Bronze Powders Ltd pour le premier semestre de l'année fiscale courante ont été de 25 pour cent plus élevées que celles de la période correspondante de l'an dernier et tout indique que cette augmentation sera maintenue pendant les six autres mois, a dit M. D.-A. Buckley Jr, président du conseil.

M. Buckley a dit que la production des usines en Angleterre avait été entièrement vendue pour la balance de l'année.

Pas de participation aux guerres extra-territoriales

Résolution de la Société Saint-Jean-Baptiste

Lors d'une assemblée spéciale du Conseil Central de la Société St-Jean-Baptiste de Salaberry, tenue le mardi, cinq septembre 1939.

Il a été proposé et résolu à l'unanimité:

Attendu que le Canada est un pays indépendant et n'est lié aux guerres extraterritoriales que par décision de son propre parlement;

Attendu que la tragique aventure de 1914-1918 nous a privés de 60,000 jeunes gens et nous a demandé une contribution désastreuse pour notre pays;

Attendu que la vie de la jeunesse de notre petit peuple dans guerre européenne n'est ni attaquée ni menacée;

Attendu que nous sommes fiers de défendre notre pays mais ne lui

reconnaissons pas d'autres frontières que les frontières géographiques;

Attendu que le sort de notre pays se décidera lors de la session extraordinaire du parlement canadien commençant le jeudi 7 septembre;

QU'IL SOIT RESOLU A L'UNANIMITE que ce conseil exige des ministres et des députés de notre province à la Chambre des Communes qu'ils s'opposent à la participation de soldats canadiens à toute guerre hors des frontières du Canada; qu'il prie Dieu d'inspirer ces dirigeants du pays dans ce vote capital qui peut livrer à la guerre notre vie nationale. Adopté.

Vrai extrait du livre des délibérations du Conseil Central de la Société St-Jean-Baptiste de Salaberry. J.-M. Leduc, secrétaire.

La "Quebec Distillers Inc." a suspendu ses opérations

La malchance semble s'acharner sur cette brasserie après un an de travail

De nouveau les portes de la "Quebec Distillers Inc." sont fermées. Tous les employés ont quitté leur travail et seul un gardien surveille maintenant cet édifice autrefois occupé par la Maple Leaf Brewery.

La malchance semble donc s'acharner sur cette brasserie; après un an de travail pour aménager d'un équipement moderne cette industrie,

les actionnaires ont du suspendre toutes leurs opérations pour des causes que nous ignorons.

Cette brasserie qui aurait certes donné de l'emploi à plusieurs personnes de Valleyfield interrompt toutes ses activités et pourtant on semble avoir investi des capitaux assez considérables dans le but d'obtenir annuellement une production de quelques 500,000 gallons d'alcool.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD

MONTREAL \$1.20
OTTAWA 2.25

SAMEDI, 23 sept., par les trains ordinaires.
DIMANCHE, 24 sept., par les trains du matin (où ils circulent)
Retour: jusqu'au LUNDI, 25 sept., par les trains ordinaires.

Tarifs réduits de plusieurs autres destinations.
Voitures ordinaires seulement. Renseignements de
J.-L. TURCOTTE, agent du Can. Nat. 203, rue Victoria, Tél. 488

Hemmingford

Mme Sarah McDonald chez sa soeur, Mlle Gleason à Winchendon, Mass., pour quelques jours.

Mme R. Emond et ses enfants de Montréal en vacances ici.

Mme A. Fullum de Montréal, l'invitée de sa soeur, Mme B. J. Smith, pour quelques jours.

M. et Mme Roger Martel de Cohoes, N.Y., chez M. Albert Germain, en fin de semaine.

Mlle Fernande Lavallée enseigne à St-Régis, Qué., depuis lundi dernier.

M. et Mme B.-J. Smith, Miles Eunice et Ellen Smith; M. Ed. Smith, Miles Colombe Beaudin, Stella Brogan, MM. Wilf. Beaudin, Chas. Barr, Ernest Payant, S. Langlois et J. Stephenson assistaient au mariage Smith-Payant à St-Chrysostôme, mercredi, le 6.

M. R.-B. Benoit de Montréal, M. et Mme D.-T. Benoit, M. Georges Benoit chez M. Hamelin de Plattsburg, lundi dernier.

L'abbé Boulrice, curé de Altona, N.-Y., chez D.-T. Benoit, jeudi.

Sont au collège et au couvent: Mlles Madeleine Abran et Stella Laplante à St-Rémi; Aurore et Cécile Gauthier à l'Ecole Normale de Valleyfield; Marie-Anne Oulmet à St-Chrysostôme; Mildred Tobin à Valleyfield; J.-P. Dauphinais et Roméo Patenaude au Collège Notre-Dame; Marcel Fortin au Collège de Mont-

réal; Normand au collège Jean de Brébeuf.

M. et Mme Léo Poyle de Montréal, en fin de semaine chez Arthur Lavallée.

M. et Mme Tom Hébert et leurs enfants, de passage chez M. A. Murray, à Sherrington, dimanche.

M. T. Brogan de Plattsburg, N.-Y., M. et Mme J.-P. Brogan, Stella Brogan, chez Mlle M. Bénard, à St-Bruno de Chambly.

M. Camille Gagné de Ste-Martine, de passage ici, jeudi dernier.

M. et Mme Bouchard de St-Jean chez M. Léo Fortin, dimanche.

Mme W. Gagné, Jeanne Deneault, M. et Mme J.-M. Benoit, à Montréal, lundi.

M. et Mme J.-B. Maltais de retour d'un voyage d'un mois dans la région du Lac St-Jean, le Nouveau-Brunswick et à l'exposition de Québec.

M. et Mme Louis à Québec, chez M. S. Charrette pour quelque temps. Mme Leboeuf de Springfield, Mass., M. et Mme Brulé de Dalton, Mass., chez Mme Alp. Perras.

Mme A. Fullum de Montréal, Mlle E. et H. Smith, M. et Mme Smith à Henrysburg pour assister au mariage Gamache-Guay, samedi.

Mme G. Gauthier, Mlles Noëlla et Angèle Deneault, Mme N. Stringer, Marc et Charles Stringer, Mlle E.

LES GAGNANTES A HUNTINGDON



Les jeunes filles de Dundee ont remporté les prix offerts par la Société d'Agriculture du Comté de Huntingdon lors de l'exposition annuelle de cette ville. L'on remarque sur la photo ci-dessus M. Nick Borselli de Valleyfield, accompagné de M. Rufus G. Kelly de Huntingdon, présentant les prix à Mlle Ruth McCarty, capitaine de l'équipe championne.

Le blé qui lève, mais qui mûrit avec les frais!

Un boulanger de Saint-Chrysostôme aura à payer \$8,223 à un courtier en grains

LES 10,000 BOISSEAUX

Les 10,000 boisseaux de blé achetés par M. Albert Lallemand, courtier bien connu, pour l'un de ses clients, le boulanger Charles Larocque, de Saint-Chrysostôme, ont fait plus que lever, puisque lors d'un premier procès, en correctionnelle, alors que Larocque accusait Lallemand d'avoir employé une somme de \$2,000 pour son usage personnel au lieu d'acheter le blé en question, M. Lallemand était libéré haut la main par le juge Amédée Monet, après un procès qui dura près d'un an.

Après sa libération, M. Lallemand intenta une action civile en cour supérieure pour remboursement de sommes dues, et le juge Alfred Forest vient de donner raison à la demande en condamnant Larocque à payer la jolie somme de \$8,223, avec intérêt et dépens. Dans son juge-

Terreault, Mme A. Foisly, M. Perras, étaient en pèlerinage à Ste-Anne, en fin de semaine.

M. et Mme Ernest Perron à Montréal, dimanche.

M. et Mme Jos. Perras et leurs enfants de Plattsburg, chez M. Perras lundi dernier.

M. et Mme Theo. Delisle et leurs enfants, M. et Mme Alf. Delisle, Mlle Rose Delisle de St-Edouard, M. et Mme Jean Delisle de North Adams, Mass., chez Nap. Emery et Louis Montembault.

ment, le tribunal de la Cour supérieure expose:

"Attendu que de la preuve orale et des documents versés au dossier de cette cause, il ressort que durant les années 1936-37 et 1938, la demanderesse, par l'intermédiaire de son gérant, Albert Lallemand, a vendu au défendeur des marchandises de blé, farine, lait, orge, ciment, végétaline, lui a fait des avances pour payer des salaires, primes d'assurance, frais d'organisation et dépenses courantes que ce dernier a reconnu devoir en lui signant une série de billets payables à l'ordre de la demanderesse et qu'il a refusé de payer à leur échéance;

"Que le 18 mars, 1938, le défendeur a en outre acheté de la demanderesse dix mille boisseaux de blé, à .92 1-2 cents, formant \$9,250, livrables le 1er octobre de la même année, mais l'acheteur ayant refusé d'en prendre livraison, bien que dûment mis en demeure par lettre recommandée, fit par le fait même subir au vendeur, à cause de la fluctuation des prix, une perte nette de \$3,250 dont il lui est redevable à titre de dommages-intérêts:

"Considérant que suivant la preuve faite par un comptable vérificateur, qui a examiné et fait l'audition des livres des parties en cette cause, le défendeur est endetté envers la demanderesse en la somme de \$8,803.81 qui doit cependant être réduite à celle de \$8,223, montant de l'action;

"Considérant que le gérant de la demanderesse, qui a fait personnellement toutes ces transactions, jure positivement avoir livré toutes ces

marchandises, avancé l'argent mentionné dans le compte détaillé faisant partie de la demande et perdu \$3,250 sur la vente des dix mille boisseaux de blé que le défendeur a refusé d'accepter à la date de livraison et qu'il a dû ensuite vendre à sacrifice, à cause de la diminution des prix du marché dans l'intervalle;

"Considérant que le défendeur, lors de son interrogatoire, à son domicile, le 27 juin, 1939, a commencé par décliner ses prénoms, nom et occupation, mais refusé péremptoirement de dire s'il était le président de la compagnie Charles Larocque Limitée et de répondre à toutes autres questions posées par l'avocat de la demanderesse sur le fond du litige;

"Considérant que la demande est justifiée, tandis que le plaidoyer du défendeur est mal fondé en faits et en droit;

"Par ces motifs accueille l'action et condamne le défendeur à payer à la demanderesse la somme de \$8,223 avec intérêts et tous les dépens".

Me Alphonse Patenaude, qui défendait Albert Lallemand en correctionnelle, occupait pour la demande en cour Supérieure (Dossier de la cour Supérieure 177024).

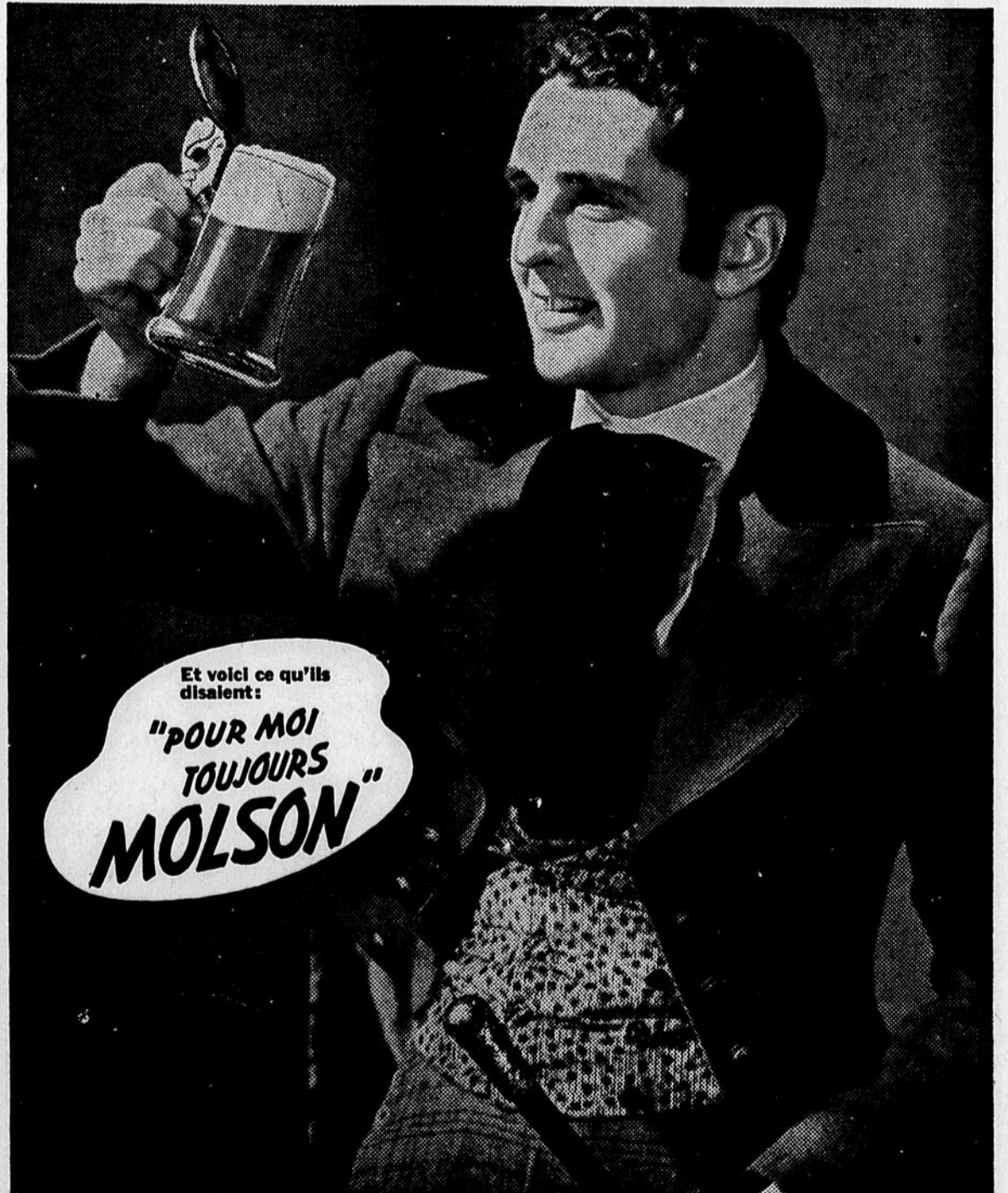
Le juge. — Prévenu, votre cas est très grave.

Le prévenu. — Je le sais, mais j'espère que vous serez indulgent pour moi, car nous sommes de la même promotion.

— Comment cela?

— L'année où je fus condamné pour la première fois, vous veniez d'être nommé juge.

COMMENT S'HABILLAIENT LES ÉLÉGANTS EN 1820



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

REDACTION
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 16

eudi, le 14 septembre, 1939

"Si nous adoptons la participation la conscription est chose inévitable!"

(M. Maxime Raymond, M.P.)

"Notre devoir est de protéger le Canada contre les conséquences d'une participation à une guerre européenne, comme l'ont fait l'Irlande du Sud et le Sud Africain et nos voisins immédiats, les Etats-Unis" déclare le député fédéral des comtés de Beauharnois et Laprairie

LE PREMIER DEVOIR D'UN CANADIEN EST ENVERS LE CANADA

Voici le texte du discours prononcé par M. Maxime Raymond, samedi après-midi à la Chambre des Communes contre la participation du Canada à la guerre:—

M. Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie): Monsieur le président, aux élections générales de 1925, une assemblée de libéraux tenue à Valleyfield, m'invitait à me porter candidat dans le comté de Beauharnois. En acceptant l'invitation, j'ai tenu à exprimer clairement mon attitude en matière de politique extérieure, et voici en quels termes je terminais mon discours:

"Si je suis élu député du comté de Beauharnois, j'irai au Parlement préconiser une politique d'autonomie, une politique canadienne,— une politique élaborée à Ottawa et non à Londres,—une politique qui veut le Canada pour les Canadiens."

Le mandat que j'ai alors reçu des électeurs du comté de Beauharnois m'a été renouvelé depuis à toutes les élections générales, notamment en 1935, par les électeurs de Beauharnois-Laprairie,—et j'ai conscience de l'avoir exécuté fidèlement,— et aujourd'hui, je failirais à mon devoir et n'exprimerais pas le sentiment, de la quasi totalité des électeurs de Beauharnois-Laprairie, si je ne m'opposais avec toute mon énergie au principe contenu dans le discours du trône de participer à une guerre européenne.

J'ai déjà exposé mes vues en matière de politique extérieure; elles n'ont pas changé d'un iota—et ce que je disais au mois d'avril dernier, devant cette Chambre, est plus vrai que jamais. Il n'y a pas de guerre d'idéologie, il n'y a que des guerres d'intérêts,—l'histoire est là pour le prouver,—et pour déterminer sa ligne de conduite, chaque pays s'inspire de son propre intérêt; c'est ce que les autres font, imitons-les.

Suivant le point de vue auquel on se place, les opinions peuvent varier, avec la plus grande sincérité, mais il me semble que si chacun voulait s'inspirer de la doctrine de lord Tweedsmuir:

"Le Canada est une nation souveraine, et le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth Britannique mais envers le Canada."

Nous pourrions réaliser cette unité de pensée si nécessaire au Canada. Cette doctrine, je le fais mienne, et elle me servira de guide dans les observations que je me propose de faire.

Avant de s'engager dans une guerre dont les conséquences seront pour le moins ruineuses, on a bien le droit de se demander pourquoi on irait se battre, pour quelle fin, dans quel intérêt?

Nous battre... Pourquoi?

Pas pour défendre le territoire canadien, il n'est ni attaqué ni menacé. Pas pour repousser une agression contre l'Angleterre, c'est elle

qui a déclaré la guerre à l'Allemagne.

Nous irions nous battre pour défendre le territoire de la Pologne, parce que la Grande-Bretagne, "pour faire honneur aux garanties données et à ses obligations en vertu des traités," a décidé de déclarer la guerre à l'Allemagne à la suite de l'invasion de la Pologne.

Mais sommes-nous obligés de nous battre chaque fois que l'Angleterre décide de se battre? Sûrement non—Pays souverain—on nous l'a dit et répété sur tous les tons, nous sommes libres. Où est la justification, alors?

Nous n'avons pas d'engagement envers la Pologne. Si l'Angleterre a garanti les frontières de ce pays—y compris Teschen, que la Pologne a enlevé à la Tchécoslovaquie lors du démembrement de cette dernière en octobre, dernier, en violant le pacte de Munich, à la manière de l'Allemagne—cela ne nous regarde pas; et je ne vois pas pourquoi nous serions appelés à payer une dette contractée par l'Angleterre, sans notre consentement, pour certaines considérations à son profit. Et quelle dette!

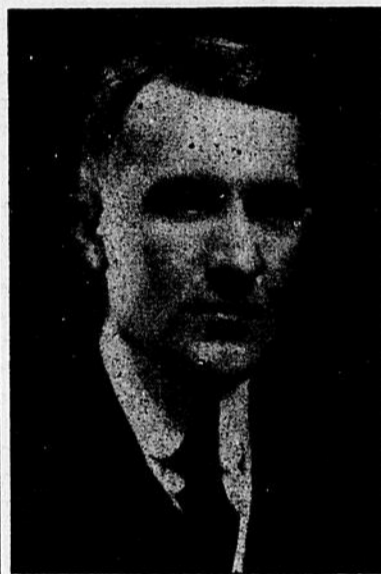
Au cours d'un débat sur la conscription aux Communes anglaises, le 8 mai dernier, M. Lloyd George a fait un appel urgent pour que l'Angleterre presse les négociations avec la Russie, disant:

"Sans la Russie, nos garanties données à la Pologne, à la Roumanie et à la Grèce sont les plus dangereux engagements qu'aucun pays ait jamais pris. Je dirai plus, ce seraient des garanties folles.

M. Chamberlain, en septembre dernier, a bien invoqué comme raison de ne pas intervenir en Tchécoslovaquie le fait qu'il n'avait pas de traité avec ce pays, qu'il s'agissait de guerre dans un pays lointain, entre des gens dont il ne savait rien. Eh bien, nous n'avons pas de traité avec la Pologne—la Pologne est encore plus loin que la Tchécoslovaquie—et les Polonais ne nous sont pas mieux connus que les Tchèques. De plus, nous n'avons aucun intérêt en Pologne.

Mais, nous dit-on, c'est la lutte pour la civilisation, pour notre liberté.

L'alliance tentée avec la Russie barbare, qui a fait table rase de toutes les libertés, était-elle dans ce but?—Les guerres d'idéologie, je l'ai démontré devant la Chambre, n'existent pas, il n'y a que des guerres d'intérêts qui finissent par un traité—le traité de Versailles, par exemple—permettant aux vainqueurs de se partager les dépouilles sans se préoccuper des conséquences économiques, financières, sociales ou politiques, pendant que les vaincus songent à la revanche. D'où l'expression: "La guerre sort des traités." La guerre de 1914, entreprise dans ce but, avec le résultat que l'on sait, nous en offre le plus bel exemple.



M. MAXIME RAYMOND, M.P.

On rapporte que Jules Cambon, le soir de la signature du traité de Versailles, fut interpellé par une brave femme qui lui dit: "Eh bien, monsieur, c'est la victoire"—"Oui, madame," répondit Jules Cambon, "c'est la victoire." Et d'ajouter: "Tout ce peuple croit que tout est fini, je me demande ce qui commence."

Il y a deux ans, je visitais Budapest, capitale de la Hongrie. Dans un square public, il y avait quatre drapeaux flottant à mi-mât, placés au milieu d'un parterre dont le dessin représentait le carte géographique de la Hongrie, telle qu'elle était avant la guerre. Des fleurs de couleurs différentes faisaient voir les quatre provinces dont l'avait amputée le traité de Versailles et où vivent encore des millions de Hongrois. Et mon guide de me dire: "Nous les reprendrons, nous avons ajouté à notre prière quotidienne une invocation pour la délivrance de nos frères et de nos provinces perdues." C'était l'oeuvre du traité qui avait dépouillé ce pays des ressources naturelles essentielles à son économie.

Les querelles de frontières sont peu importantes auprès du désordre de la production et des échanges, qui condamne certains peuples à la famine.

Le rassemblement universel pour la paix, l'un des organismes de la Société des nations qui s'efforce de remédier aux situations internationales susceptibles de provoquer les guerres, analyse dans ses publications les trois grandes causes économiques des guerres: la question des matières premières, celle de la main-d'oeuvre et celle des débouchés.

Dans un des ses ouvrages, il est stipulé que:

Pas plus que les individus, les pays prolétaires ne peuvent accepter de le demeurer éternellement en face de pays bien dotés et satisfaits. Aussi longtemps que le monde ne sera pas

(Suite à la page 4)

Collège COMMERCIAL Girard

FONDE EN 1924

Comptabilité - Dactylo - Sténographie - Arithmétique - Algèbre - Français - Anglais - Dessin technique - Correspondance commerciale.

Ouverture: 5 septembre

12, Montcalm,

VALLEYFIELD, P.Q.

Téléphone 292

LE SEUL COLLEGE DU GENRE DANS LA REGION

St-Stanislas de Kostka

Carnet social

Mme Edouard Lambert de Montréal et Mlle Rita Lambert ont passé quelques jours les invitées de M. et Mme J.-G. Tremblay.

Les employés de la Cie Dion de Valleyfield ont rencontré nos joueurs dans un tournoi de tennis, mercredi dernier. La Cie a fait tirer au sort une magnifique raquette parmi les spectateurs. M. Eddy Vaudrin de St-Stanislas en a été l'heureux gagnant. Félicitations à M. Vaudrin et cordial merci à M. Dion.

M. J.-A.-D. Tremblay de Montréal a passé la fin de semaine chez M. J.-G. Tremblay.

M. et Mme Ubald Leboeuf, Mlles Thérèse Perras et Hermine Leboeuf ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mmes Raoul Poirier et eJan-Louis

Benoît de Valleyfield ont passé la fin de semaine chez M. Rodolphe Viau.

Mme Z. Boyer de Valleyfield a passé la fin de semaine chez M. J.-Gab. D'Aoust et Mlles Daoust.

Mariage

Samedi, M. l'abbé Adrien Pate-naude, curé de Howick, bénissait le mariage de Mlle Cécile Gagné, fille de M. Stanislas Gagné et de Mme Gagné avec M. Bruno Lefebvre, fils de M. et Mme Raoul Lefebvre de Howick.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de velours violet, soulers de satin de même teinte; son voile était retenu par une guirlande de mugnets. Son bouquet se composait de lys. M. Lefebvre était le témoin de son fils.

Il y eut réception chez les parents de la mariée.



A l'occasion

du 50ème anniversaire de la fondation de son magasin, N.-A. OSTIGUY offre au public un assortiment très considérable de manteaux de fourrures aux prix les plus modiques. Cinq cents manteaux sont en montre actuellement à son magasin.

Nous avons toujours en main des manteaux en

SEAL DE \$45. à \$200.
RAT MUSQUE \$75. à \$200.
BROADTAIL \$35. à \$150.
MOUTON ARABIEN \$125. à \$175.
MOUTON PERSE \$200. à \$400.
CHAT SAUVAGE \$125. à \$200.

N. A. Ostiguy

215, VICTORIA

TEL. 71

"Si nous adoptons la participation la conscription est chose inévitable!"

(Suite de la page 3)

organisé pour résoudre méthodiquement et rationnellement ces questions, dans une esprit de solidarité internationale, l'on connaîtra cette lutte pour la vie économique, préjudice trop fréquent à la guerre militaire.

Le célèbre publiciste américain Walter Lippman, sympathique aux Etats dits démocratiques, écrivait: Le grand crime de la politique d'après-guerre, en Europe, ce fut que les puissances victorieuses employèrent leur suprématie à monopoliser les ressources du monde.

Lutter pour la paix, c'est lutter pour la justice internationale, pour un ordre social plus juste et plus humain.

Nous entendons d'habiles avocats, avec des trémolos humanitaires, dire qu'il faut se battre pour la démocratie, la liberté, un ordre social chrétien. Ce sont des mots dont on abuse trop souvent. Il n'y a pas longtemps, l'Angleterre et la France ont tenté de conclure un pacte d'assistance mutuelle avec la Russie, cet Etat anti-chrétien et matérialiste, redouté à cause de ses doctrines perfides, foyer de propagande révolutionnaire.

Personne ne peut prétendre que les Soviets s'intéressent au sort de la démocratie dans le monde après l'avoir anéantie chez eux. C'est Staline qui a dit que la guerre extérieure ne pouvait avoir qu'un but: la révolution mondiale.

Staline, qui, il y a deux ans, a fait fusiller ou disparaître deux maréchaux et quarante généraux soviétiques. Et si la France et l'Angleterre avaient réussi, on se serait battu avec les Russes comme alliés, sous prétexte de défendre la liberté et la démocratie. Quel spectacle!

On parle d'une coalition des démocraties pour faire échec à l'Allemagne. Il est amusant de constater que les pays qui font partie de cette coalition: Pologne, Roumanie, Turquie, Grèce, ressemblent à tout, excepté à une démocratie.

On nous demande de se battre pour la défense de la liberté, quand ici même, au Canada, on proclame en plein Parlement que, du moment que "l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre,"—c'est-à-dire qu'on n'a pas même la liberté de rester en paix, quand personne ne la trouble.

Je n'entends pas faire le procès des démocraties, mais si l'on feuillette l'histoire de certaines démocraties, on se rend compte que les dictatures n'ont rien inventé, et qu'il y a certaines choses qu'elles paraissent avoir apprises des démocraties; on constate que rien ne ressemble plus aux dictatures que certaines démocraties.

Nous battre pour combattre le barbare Hitler devenu puissant et menaçant?

Qui a contribué à le rendre puissant? Je l'ai déjà dit et démontré: Depuis vingt ans, la Grande-Bretagne a été le meilleur avocat du redressement allemand. Qui lui a fourni le matériel de guerre? Dans le parc de Bedford, en Angleterre, on peut voir un canon enlevé aux Allemands durant la guerre de 1914, lequel porte la marque de fabrication anglaise. Par le traité de Versailles, il était interdit à l'Allemagne d'avoir une aviation militaire; les marchands d'Angleterre lui vendaient des avions. Pendant longtemps, Hitler recevait des fonds de propagande de deux directeurs de la fabrication d'armements Skoda, en Tchécoslovaquie.

D'après une dépêche récente, rapportée dans la Gazette du 22 août, l'Angleterre aurait vendu à l'Allemagne, depuis le commencement du mois d'août, 17,000 tonnes de caoutchouc au prix de \$6,300,000, 8,000 tonnes de cuivre au prix de \$1,600,000

et une grande quantité de plomb, ces ventes ayant eu pour effet de réduire considérablement les réserves.

La France aurait aussi vendu à l'Allemagne, en 1936, 77,931,756 quintaux de minerai de fer, et en 1937, 71,329,234 quintaux.

Ces matières reviendront ensuite d'Allemagne sous forme de troyettes, d'obus ou de bombes, pour semer la mort en France ou en Angleterre. Ce qui prouve que le sentiment n'empêche pas les affaires, et que les affaires n'empêchent pas les sentiments. Bel exemple de collaboration internationale en notre temps de défiance et de haine.

On vient nous demander ensuite, au nom de la civilisation, de participer à une guerre contre la barbarie.

Quand l'Angleterre et la France vendent des matières à fabriquer des canons aux Allemands, cela s'appelle la civilisation; quand les Allemands s'en servent contre elles, cela s'appelle la barbarie.

On parle de civilisation et de barbarie. L'Angleterre et la France n'ont-elles pas assisté en témoins impassibles à l'inhumaine et sanglante épopée de la guerre espagnole? L'Espagne de Franco, aux prises avec le péril bolchéviste, a eu des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants tués après avoir été torturés. Au lieu d'obliger l'Italie à retirer ses troupes d'Espagne, pourquoi n'avoir pas contribué à faire cesser ces atrocités commises par l'armée rouge?

L'Angleterre n'est pas intervenue en Chine, où les Japonais commettent des atrocités sans nom, malgré le traité des neuf puissances, qui garantissait l'intégrité territoriale de la Chine. La Pologne elle-même a non seulement assisté au démembrement territorial de la Tchécoslovaquie, elle a partagé dans les dépouilles.

Nous battre pour entreprendre des croisades?

Ecoutez ce que le premier ministre disait dans son discours du 24 mai 1938:

Nous ne sommes pas non plus disposés à prendre part à des croisades sur d'autres continents ou à en organiser nous-mêmes. Nous faisons partie du monde moderne. Nous ne pouvons éviter d'être touchés jusqu'à un certain point par la politique et par les actes de certains autres pays. Nous ne pouvons être indifférents au sort des institutions démocratiques, aux souffrances de minorités malheureuses d'autres pays. Nous devons cependant garder le sens de la perspective. Des vœux ou des discours sur les affaires d'Autriche, d'Espagne ou de Saint-Domingue peuvent procurer des sujets d'émotion, mais ils ne donnent aucunement à notre pays le droit de diriger la destinée des autres peuples. Nous avons dans notre propre pays une tâche gigantesque à accomplir. Nos onze millions de citoyens essaient de développer la moitié d'un continent, de s'assurer une existence convenable, d'édifier une nation. Il n'est pas en notre pouvoir ni avoisons nous la compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, n'intervienne en Amérique.

On entend dire parfois: Il faut aider l'Empire parce que l'Empire nous protège. Ce n'est pas l'Empire qui a créé les océans qui nous entourent et nous protègent contre toute attaque efficace. Ce n'est pas l'Empire qui nous garde le voisinage des Etats-Unis. Ce n'est pas l'Empire qui nous a valu la déclaration de Lima et les assurances de protection de Rossevelt.

Quand l'Angleterre protège les

mers, elle se protège elle-même contre la famine, elle protège ses intérêts. Toutes les voies de communication et de ravitaillement de l'Angleterre sont sur mer!

Quand l'Angleterre s'est-elle battue pour nous?—Jamais. Mais nous nous sommes battus deux fois en Amérique, contre les Américains des Etats-Unis, en 1775 et en 1812, pour conserver le territoire canadien à la couronne britannique, et nous n'hésiterons pas à nous battre encore à l'occasion, pour le conserver maintenant aux Canadiens et au roi du Canada. Nous nous sommes battus aussi au Transvaal pour l'Angleterre. Personne ne prétendra que c'était une guerre d'idéologie celle-là. Quoi qu'il en soit des erreurs des démocraties et des méthodes hitlériennes, que nous condamnons tous, nous devons songer à nos intérêts.

Quelles seraient les conséquences de notre participation? D'abord, au point de vue politique, nous consacrerions la formule du premier ministre, avec toutes ses conséquences. "Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre." Songez que la Grande-Bretagne a des placements d'une valeur considérable à protéger partout; qu'elle a la tâche de défendre, sur terre, sur mer et dans les airs, un empire mondial couvrant un quart de la surface du globe; qu'elle occupe des postes stratégiques et commerciaux sur toutes les mers; qu'elle doit défendre ses marchés contre la concurrence étrangère partout, qu'elle a les plus grands intérêts de son Empire en Asie et sur les voies qui y conduisent, et doit, pour les protéger, avoir une politique qui couvre tout l'Est, y compris la mer Noire.

Quand on songe à tous ces intérêts et à toutes ces richesses qu'elle entend bien garder, et que, d'un autre côté, on voit des pays les uns ambitieux, les autres nécessiteux, on a une idée des causes de conflits dans lesquels nous pouvons être entraînés si nous consacrons la formule: "quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre."

Mais ce n'est pas tout. Depuis quelque temps, nous assistons à une course aux alliances, et c'est ainsi que l'Angleterre a conclu, sans compter la Pologne, un pacte d'assistance mutuelle avec la Turquie, elle a garanti les frontières de la Belgique, de la Roumanie, de la Grèce, de la Hollande, et d'autres, et tout cela sans rien céder, car s'il a fallu payer quelque chose à la Turquie, c'est la France qui a payé avec Alexandrette, bien que l'Angleterre aurait pu disposer de Mussoul, où il y a cependant plus de Turcs qu'à Alexandrette. Et pour compléter la série, ajoutons qu'elle a tenté une autre alliance avec la Russie, pays au régime de bolchévisme et d'anarchie, après avoir déclaré le 3 avril, par la voix de son premier ministre, M. Chamberlain, qu'elle était prête à coopérer avec n'importe quel pays quel que soit son système intérieur de gouvernement. Songez alors aux conséquences pour le Canada de se solidariser avec un pays qui possède le quart du globe, qui, en outre, garantit, sans nous consulter, les frontières d'un grand nombre de pays et qui se déclare prêt à garantir le territoire de tout pays qui veut coopérer avec elle. L'année dernière, c'était le cas de la Tchécoslovaquie; cette année, c'est le cas de la Pologne; demain, ce sera un autre et cela aurait pu être le cas de la Russie de Staline, s'il avait voulu.

Une autre conséquence de notre participation serait notre ruine. Faisons le bilan de la dernière guerre.

Il nous en a coûté à date environ 5 milliards de dollars, il nous en coûte encore 160 millions par année; notre dette, qui n'était que de 335 millions de dollars en 1914, dépasse de beaucoup 3 milliards. Au lieu de

(Suite à la page 9)

Gin de KUYPER

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

40 onces \$280
26 onces \$200
10 onces 90¢

LA SEULE VIE COMPLETE DE LA PETITE SAINTE

THÉRÈSE MARTIN

LA SAINTE

SAINTE THÉRÈSE de LISIEUX

Avec **IRENE CORDAY**

et **LUCIEN GALAS AÏMOS MADELEINE SORIA**

avec **GENEVIÈVE CALLIX PIERRE FEUILLÈRE JOFFRE et CAMILLE BERT**

LA PRISE DE VOILE

LA NOVICE

Théâtre Royal

Samedi matinée et soirée
SEPTEMBRE 16

"Million Dollar Legs"
avec BETTY GRABLE
- en double -

"Fixer Dogan"
avec LEE TRACY

Dimanche, matinée et soirée

"Million Dollar Legs"
avec BETTY GRABLE
- en double -

"Thérèse Martin"
avec IRENE CORDAY

Lundi, mardi et mercredi

"Naughty But Nice"
avec DICK POWELL
- en double -

"Trigger Pals"

Jeudi, vendredi et samedi
SEPTEMBRE 21-22-23

"Stanley and Livingstone"
avec SPENCER TRACY et RICHARD GREEN
- en double -

I Was a Captive of a Nazi Spy
avec ISABEL LILIAN STEEL

Chronique de St-Louis de Gonzague

Mlle Annette Beaupré de Montréal passe quelque temps chez Mlles O. et Ang. Laberge.

M. E.-R. Dansereau de Montréal était de passage ici à la fin de la semaine, chez son frère, M. L.-E. Dansereau.

Mlle Jeannette Houle, garde-malade, accompagnée des gardes Lauzon et Charbonneau étaient dimanche les invitées de M. et Mme Osias Houle.

Mlle Hélène Pilon était chez sa mère, dimanche.

Mlle Yvette Marchand passe quelque temps dans sa famille.

M. et Mme Wilfrid Allard étaient à Montréal, dimanche.

M. Edouard Laberge et M. Alcide Daoust de Montréal ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Elzéar Riendeau et leur famille visitaient des parents à Montréal, dimanche.

M. Jas. Conley était à Montréal, vendredi dernier.

A l'occasion de la Fête du Travail, M. Arthur Boyer, M. et Mme Laurent Boyer ainsi que Jean-Charles Boyer de Valleyfield et M. et Mme Roméo Langevin de St-Timothée étaient les invités de M. et Mme Lucien Trudeau.

Le 4 septembre, en l'église de Verdun, était béni le mariage de M. Hervé Bonhomme. A cette occasion, M. Henri Bonhomme et les nouveaux époux ainsi que Mlle Marthe Lalonde se rendaient à l'Hôtel des Touristes visiter Mme L.-E. Dansereau, sœur de M. Henri Bonhomme.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Jean-Marcel Goyette est de retour d'un court séjour à l'hôpital

de Valleyfield. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La semaine dernière, Mme Arthur Deschamps a eu la malchance de se briser les jambes en tombant d'un voyage de foin. La même destinée a été réservée à Guy Daoust, fils de M. Domina Daoust, lequel s'est brisé une jambe jeudi dernier.

C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mme Elzéar Leboeuf. Ses funérailles eurent lieu mercredi matin. A la famille nous offrons nos sincères sympathies.

Naissance

A M. et Mme Léo Lavigne née Yvonne Myre, est né un fils baptisé Joseph, Laurier, Normand, Gilles. Parrain et marraine, M. Onésiphore Myre, grand-père; marraine, Mme Alphonse Lavigne, grand-mère; porteuse, Mme Roméo Myre, tante de l'enfant.

Décès

Jeudi dernier avaient lieu les funérailles de M. Xavier Montpetit, époux de feu Evilina Montpetit, décédé le 29 août à l'âge de 75 ans.

Son service fut chanté par l'abbé Edmour Laberge, assisté des abbés René Boissonnault et Alcide Primeau comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par l'abbé Henri Julien, curé de St-Etienne et l'abbé Donat Fortier, professeur au collège de Rigaud.

Conduisait le deuil: ses beaux-frères M. Wilfrid Martin, notaire, et M. Henri Daignault.

Les porteurs étaient: MM. Zotique Montpetit, Michel Poirier, Zotique Laberge, Louis Marchand, Charles Perras, Arthur Laberge.

Il laisse dans le deuil son frère Emery Montpetit de St-Etienne ses deux sœurs, Sr Marie Alvarez des SS. N. de Jésus de Marie et Mme Henri Daignault de Montréal, ses beaux-frères Henri Daignault, le notaire et M. Zotique Montpetit de Howick, sa belle-sœur Mme Henri Montpetit de St-Etienne et un grand nombre de neveux et nièces.

Carnet social

M. et Mme Raymond Laplante de Schenectady, N.Y. ont rendu visite à M. et Mme Trefflé Laplante.

M. Raoul Daoust et ses filles Simone, Yolande et Françoise de l'île Perrôt étaient à St-Louis la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Daoust de Montréal de passage à St-Louis ces jours derniers.

M. et Mme Colbert Montpetit et leur fille Monique de passage chez M. et Mme Elzéar Vinet.

Mme G. Gibeau de Montréal était ici ces jours derniers.

M. et Mme Rosario Marchand et M. Marcel Andrique étaient les invités de M. et Mme Rolland Pilon en fin de semaine.

Ormstown

Mlle Magella Mathieu de St-Chrysostôme passait quelques jours chez M. et Mme John Chantigny, la semaine dernière.

M. Jacques Tanguay de Huntingdon était de passage ici dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Bourque étaient de passage à Huntingdon, samedi dernier.

Mme Gilbert Parent, Mlle Jacqueline, Madeleine et Françoise Cartier, MM. Anatole Cartier et Charles-Emile Parent étaient à St-Antoine-Abbé, vendredi dernier, visitant des amis.

M. et Mme Wilfrid Viau, M. et Mme Albert Beauchamp, M. et Mme Orile Rémillard, M. et Mme Emile Beauchamp, MM. Ernest et Georges Legault, Jules Cartier, M. et Mme Armand Brunet et Mme Gilbert Parent visitaient l'exposition de Malone, jeudi dernier.

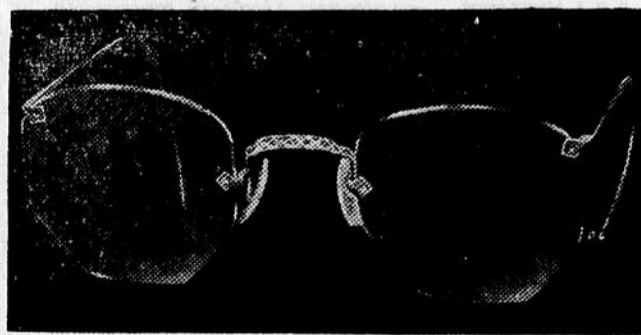
LES "BLACK HORSES" DAWES REMPORSENT DEUX GRAND CHAMPIONNATS



En haut — PARAMOUNT CARLAET En bas — LAET'S EMBLEM

Les fameux "Black Horses" Dawes — maintenus par la brasserie afin de rendre service au cultivateur en lui aidant à améliorer la race chevaline — ont récemment ajouté à une liste de prix étendue. **PARAMOUNT CARLAET** — qui en 1938 était nommé Grand Champion à l'Exposition Canadienne Nationale — remporta les mêmes honneurs cette année et fut nommé premier dans la classe âgée à Toronto, ainsi qu'à l'Exposition Centrale à Ottawa. **LAET'S EMBLEM** — acquis par la brasserie en 1938 — et qui fut exhibé à l'Exposition Royale d'hiver à Ottawa l'an dernier dans la classe de deux-ans où il décrocha le titre de Grand Champion Réserve — gagna le premier prix cette année dans la classe de trois-ans à l'Exposition Canadienne Nationale et fut nommé Grand Champion à Ottawa.

Ce fameux groupe d'étalons n'est qu'un des nombreux avantages qu'offre la brasserie Dawes au public. Nos lecteurs ne sent pas sans savoir que c'est grâce à la générosité de cette compagnie reconnue qu'un grand nombre des équipes de baseball jouant dans la province de Québec sont si bien dotés d'uniformes et d'articles de sport.



PROTEGEZ VOS YEUX

P. J. BRODEUR, bijoutier

SPECIALISTE en OPTOMETRIE,

201, Victoria, Valleyfield, P.Q. Téléphone 111

St-Urbain

Carnet social

Ces jours derniers, Mlles Simonne et Lucienne Rhéaume invitaient quelques amis à une soirée intime. Au nombre des invités, mentionnons Mlles Ste-Marie, M.-B. Sabourin, M. Trépanier, M.-A. Dufresne, J. Dumouchel, Fr. C. Beaulieu, R. Ste-Marie, G. Jodoin, M. R. Séguin, M. Vinet, MM. L. Dufresne, J.-P. Vinet, E. et G. Ste-Marie, J., M. et R. Thibert; P. Beaulieu, O. et A. Lemieux, R. et M. Jodoin, G. Turcot, M. Sauvé, P. Billette, J. Cardinal, R. Marcil, G. Dufresne, L. Marcil, L. et S. Ste-Marie, M. T. Ouimet et autres. Tous se séparèrent heureux de leur soirée.

Mme Carignan, Mme Gustave Toupin d'Oka, Mme Philippe Toupin de St-Isidore, de passage chez M. Zénophile Ste-Marie.

Mme Donat Soucy et ses deux fillettes, en vacances chez les familles Jodoin de St-Urbain.

M. et Mme J. Rose, Mlle J. Dumouchel, Mlle G. Trépanier, M. Jean-Barrette rendaient visite à la famille J. Noël de Contrecoeur.

Mlle Netty McKay de Montréal, en vacances dans sa famille.

M. et Mme Giroux de Melocheville, de passage chez Mme Albert Beaulieu.

M. et Mme Zotique Poupart de Montréal, Mlle Louise Caron de Chicago, en fin de semaine chez Mme Sabourin et Z. Ste-Marie.

Mlle Lucille Jodoin passe quelques jours à Saint-Rémi, l'invitée de Mlle Simonne Soucy.



● Dès que vous devenez la proie de la constipation, le feu d'énergie qui vous anime s'éteint. Un manque de "volume" en est la cause habituelle. La viande, le pain et les patates ne produisent pas de "volume" et rendent l'intestin paresseux. Ajoutez ALL-BRAN à votre menu de chaque jour. Il aidera à former le "volume" dont vous avez besoin. Cette délicieuse céréale croustillante est une des plus riches en Vitamines B, le tonique intestinal naturel. Pour redevenir "régulier" et rallumer la flamme de votre énergie, essayez ce moyen facile: Mangez ALL-BRAN chaque jour et buvez beaucoup d'eau.

ALL-BRAN RALLUME



Fabrique en Canada par Kellogg. Chez tous les épiceries.

Calmante
COMME UNE FORET DE PINS

BIÈRE DE RIZ

Apéritive Pure et de digestion facile

BLACK LABEL LAGER

Agent THEOPHILE LANIEL, 47, rue Ellice, Valleyfield BRASSERIE CARLING Limitée Montréal

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 60

Jeudi, le 14 septembre, 1939

Devenir propriétaire!

Devenir propriétaire n'est pas chose facile. Il est beaucoup question présentement dans la province de logements, de construction et de plans. Nous voyons dans certaines cités des quartiers résidentiels nouveaux surgir comme par enchantement grâce à la loi nationale du logement.

Vu qu'il manque déjà des maisons à Valleyfield, vu que notre société prolétarienne se loge souvent plus ou moins convenablement, vu que les initiatives individuelles ou collectives de construction semblent paralysées en haut lieu, ne serait-il pas urgent que l'on tente un effort pratique pour réaliser un plan de constructions dans notre cité par cette loi fédérale et échapper ainsi à la réputation de grands parleurs et petits faiseurs.

Un problème social:—

Nous voyons dans la question du logement l'un des problèmes sociaux les plus importants qu'il faut résoudre avec un sens bien net des réalités. Plus il y aura de propriétaires dans une société organisée, plus la cité sera en mesure d'avoir une administration mieux équilibrée. Pour le plus grand bien des individus, des familles et de la société, il faut augmenter le nombre des propriétaires.

Les conditions économiques actuelles ne permettent peut-être pas à tout chef de famille de posséder à titre de propriétaire sa maison, surtout une maison d'un seul logement; néanmoins, tout plan de construction doit mériter l'appui des citoyens et des autorités pour se loger convenablement et selon des conditions avantageuses.

Et si des pères de famille, pour certaines raisons sérieuses, ne veulent pas devenir propriétaires, on accomplira certes une œuvre utile en faisant d'eux des locataires heureux, attachés à leur demeure et à leur municipalité presque autant que les propriétaires. Voici l'angle social de notre problème de l'habitation.

Le système de taxation:—

Le sort des aspirants propriétaires ne doit pas faire oublier cependant celui des propriétaires actuels. Tout en rendant possible le financement de la construction de nouvelles demeures, les gouvernements ont le devoir d'aider les propriétaires actuels durement frappés par le fisc municipal et d'autres facteurs lamentables.

Dans notre époque de troubles internationaux, dans un état de guerre, il est peut-être impossible de modifier notre système de taxation, (alors qu'on augmente les taxes) de manière à faire cesser un régime absolument irrationnel pour les petits propriétaires qui supportent une large part de toute administration municipale.

Le traitement actuel est tel que personne ne veut plus devenir propriétaire et le nombre des maisons à vendre augmente de façon presque dramatique.

Activer la construction:—

Il serait bien regrettable cependant que l'on n'accorde pas toute l'attention voulue au problème de l'habitation et de la construction.

Le gouvernement fédéral prête actuellement de l'argent à des conditions avantageuses pour la construction. Plusieurs autres villes en profitent et largement.

Nous connaissons plusieurs citoyens de notre ville qui ont fait et font encore actuellement des démarches pour obtenir les prêts fédéraux afin de se construire leur propre demeure. Les compagnies de prêts ne semblent guère intéressés à investir une part minime de leurs capitaux considérables dans la cité de Salaberry de Valleyfield.

L'offre fédérale ne vaudra plus après 1940! Que notre administration municipale, la Commission Industrielle et les Chambres de Commerce locales saisissent la question dans toute son actualité.

Il est plus temps que jamais!

LE PRIX DU LAIT EST FIXE A \$2.15 1/2 POUR L'HIVER

Le prix du lait pour la saison d'automne et d'hiver a été fixé à \$2.15 1/2 au distributeur et \$2.15 au producteur pour le lait contenant au moins 3.5% de matières grasses, livré à Montréal, mais la date à laquelle ce prix sera effectif a été retardée à un mois. Il deviendra donc en force le 1er octobre. Les directeurs de l'Association des Producteurs de lait pour Montréal rencontrèrent les membres de la Commission de l'Industrie Laitière deux fois, la semaine dernière, et c'est alors que l'entente fut conclue. Il fut reconnu d'une manière définie par la Commission, que le prix devrait changer le 1er septembre, mais cette année, vu les conditions favorables de la production du lait, il fut jugé recommandable de retarder à un mois toute hausse dans le prix pour le district de Montréal. Il n'y eut pas d'assemblée entre les directeurs de cette association et ceux de l'Association des Distributeurs. Nous en avons demandé une mais notre invitation fut déclinée.

A VENDRE

Un restaurant avec équipement complet, situé dans le village de Huntingdon. Excellente location. Art's Lunch, 121, rue Chateauguay, Huntingdon.

TERRE A VENDRE

Une terre de 100 acres située à New Erin, près de la station et de l'école; bonne bâtisse et sucrerie. Possession immédiate. S'adresser à Honoré Picard, Huntingdon, rue du Cimetière, No 4.

Ste-Clothilde

M. et Mme Isaïe Boucher nous ont quittés pour aller demeurer à St-Rémi.

M. Roch, M. et Mme Victorin Marcil ainsi que M. Louis-Philippe et Mlle Rita Gamelin ont assisté au pèlerinage de Ste-Anne de Beauré, organisé par Mgr Langlois.

M. et Mme Marcellin sont de retour d'un voyage de quelques semaines qui s'est effectué à Swanton, Vt.

M. et Mme William Germain et leur fillette Rita de Cohoes ont passé la fête du travail chez M. Jos. Germain.

Etaient en visite, dimanche dernier, chez M. Euclide Guilbault, M. et Mme Paul Boisvert ainsi que M. et Mme Albert Ouellette.

M. et Mme Jean-Baptiste Catman de Granby, sont venus passer le dimanche chez M. Clodomir Guay.

Vendredi dernier est décédée Mme Jules Prud'homme, habitant depuis deux semaines chez M. Joseph Chartrand. Auparavant elle habitait St-Rémi. Les funérailles eurent lieu lundi.

Ces jours derniers, eût lieu un pique-nique organisé par le Cercle des Fermières. Tout était très bien. La température était magnifique et l'assistance assez nombreuse.

Nous avions l'honneur d'avoir avec nous notre curé, M. l'abbé Raymond McComber, M. l'abbé Fabien Tremblay, séminariste, M. Maurice Laplante, Oblat de Marie Immaculée, résident à Notre-Dame du Camp, M. Ampleman, agronome régional, M. Paul-Omer Roy, agronome de la ferme expérimentale et quelques autres qui seraient trop long à nommer. Plusieurs courses eurent lieu, entr'autres la course aux oeufs, la course à trois jambes, la course aux patates, sans oublier le concours de grimaces qui fut très rigolo.

De nombreux rix furent décernés aux concurrents.

Le dîner fut des plus succulents et l'après-midi passa trop vite, égayée de chant. Tous s'en retournèrent en emportant un bon souvenir de cette belle journée.

Petites Annonces Classées Payables d'avance

ANIMAUX A VENDRE

Vingt taures de 1 an et demi et 2 ans et demi, dont 6 provenant de stock Holstein et 5 de stock Ayrshire. S'adresser à Edmour Poirier, Valleyfield, Rang Ste. Marie, près de la station Cécile-Jonction.

A VENDRE

Arracheur à papates McCormick-Deering. S'adresser à Bryce Bruce, Franklin Centre, Qué.

A VENDRE

A VENDRE, charriot à pain et ex press de jardinier. S'adresser à St. rue Champlain, Valleyfield.

A VENDRE

10,000 feuilles de Toiture d'acier galvanisé TITE-LAP marques "Superior" et "Council Standard." Demandez notre liste. Eastern Steel Products Limited, 1335, Ave. Delorimier, Montréal.

A VENDRE

Un poulain standardbred âgé de 4 ans. George D. Elder, Glenelm, Qué.

A LOUER

A louer—Logement moderne, chauffé. S'adresser à M. Antonio Patenaude, 13, rue du Marché, Valleyfield.

A VENDRE

Une table de billards. Longueur 10 pieds, largeur 5 pieds, 6 pouces. Construite par Eastern Billiard Co., cette table est en

Parfaite condition

S'adresser à:

The Montreal Cottons Company Institute

Maden St., Valleyfield, Qué.

A VENDRE OU LOUER

Maison de 6 pièces, poulailler, grange et autres établissements situés sur un terrain de 100 x 100 dans le village Billette. S'adresser à M. Percy Parry, 144, rue Cousineau, Bellerive.

Faits intéressants au sujet du sommeil

Savez-vous que vous vous tournez complètement toutes les soixante minutes? D'heure en heure vous remuez de manière à ce que chaque muscle soit reposé et chaque nerf calme.

Le sommeil est une des choses les plus nécessaires à la vie. La perte de deux heures de sommeil normal rend le travail beaucoup plus fatigant, et ce n'est qu'après plusieurs nuits de repos que l'on peut récupérer ce qu'on a perdu. Le sommeil est un remède. Il compense de bien des choses et permet à l'organisme de refaire ses forces.

Afin d'obtenir le plus grand bénéfice possible du sommeil, il convient de bien dormir, plutôt que de dormir longtemps. Et peu de gens peuvent conserver une bonne santé en dormant moins de huit heures sur vingt-quatre. Pour bien dormir, il est nécessaire d'être dans une chambre convenable et surtout posséder de bons lits. Une bonne chambre à coucher doit être éloignée des grands bruits et ne pas avoir de lumière trop vive. Comme couleur les teintes de bleu et de vert sont reposantes.

Plusieurs furent surpris quand le commandant Byrd, avant son long voyage dans l'Antarctique, mit plus de temps à choisir les matelas sur lesquels ses hommes devaient dormir, qu'à choisir les instruments scientifiques qu'il devait apporter. Il savait par expérience qu'un sommeil médiocre voulait dire, corps fatigués, caractères aigris, diminution d'endurance au travail. Un docteur Viennois a déjà prouvé qu'une seule nuit passée sur un matelas peu confortable diminuait de 10% l'habileté des hommes d'affaires. Huit heures sur un matelas dur donnent moins de vrai repos que 7 heures sur un matelas à ressorts tel qu'employé de nos jours.

Avez-vous déjà réalisé combien le sommeil vous est important? Deux heures de sommeil perdu rendent votre besogne deux fois plus difficile.

Durant une bonne nuit de sommeil, vous remuez de vingt à cinquante fois, jusqu'à ce que chaque muscle de votre corps obtienne une détente complète. Si votre lit est dur et inégal cette détente est impossible, et vous vous réveillez fatigué et nerveux. Le matelas idéal vous supporte solidement tout en se prêtant à chacun de vos mouvements, reposant chaque partie de votre corps fatigué. Un bon matelas est d'une surface unie, de la bonne longueur et de la bonne largeur. Vous pouvez vous y installer et dormir dans la plus parfaite aisance.

Si le sommeil est important pour vous, combien davantage l'est-il pour vos enfants? Les autorités affirment que les enfants de six à sept ans ont besoin de onze heures et un quart de sommeil chaque nuit, ceux de huit à neuf ans de neuf heures et trois quarts à dix heures; même de dix-huit à dix-neuf ans, les jeunes ont besoin régulièrement d'une demi-heure à une heure de plus de sommeil que la plupart des adultes, sur un matelas capable de leur donner un repos parfait. Pour dormir confortablement, couchez-vous dans une position relâchée et portez des vêtements qui n'arrêtent aucunement la circulation du sang dans aucune partie de votre corps. Fermez vos yeux et laissez le reste à un bon matelas. Il s'y connaît mieux.

MISE AU-POINT

C'est par erreur que ce journal a publié, dans son édition du 7 septembre 1939, que la Cour du Recorder avait enlevé à Monsieur Albert Loiselle, contracteur, son permis de conduire. Ce dernier n'a pas eu d'accident, dimanche, le 2 septembre 1939, et c'est à la suite d'une mauvaise information que La Gazette de Valleyfield s'est trompée de nom et de personne.

BAPTEME

Le 10 septembre 1939, en l'église St-Joseph de Huntingdon, a été baptisé Joseph-Jules-Roger, fils de M. et Mme Jules Dupuy, né le 31 août. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dupuy de Montréal, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Léon Sicard, tante de l'enfant, aussi de Montréal.



UN SOMMEIL
Salutaire
PAR LE
METHODE
SIMMONS

VOYEZ

MARCHANT FRERES
MEUBLES, TAPIS, PRELARTS, PIANOS, RADIOS
209, rue Victoria Téléphone 163,
VALLEYFIELD, P.Q.

La grande course de la Garde Champlain

Le comité des jeux de la Garde Champlain tiendra, dimanche, sa course annuelle des cyclistes — Le centre des attractions sera sur la rue St-Charles

BIENVENU A TOUS!

Le comité des jeux de la Garde Champlain donnera dimanche, le 17 septembre, ses grandes courses annuelles pour tous les cyclistes et le centre de toutes les attractions sera, cette année, sur la rue St-Charles.

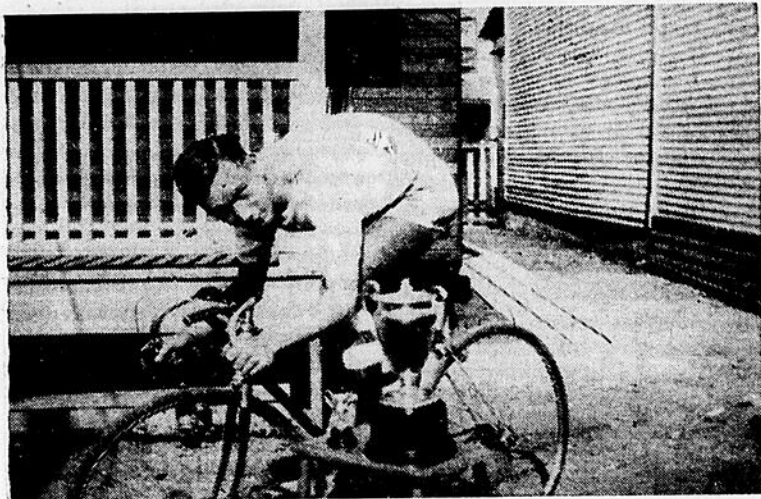
La Garde Champlain tient à ce que le public connaisse tous les efforts des jeunes; aussi invite-t-elle tous les amateurs de la cité et des environs à se rendre sur la rue St-Charles pour 2.30 heures.

Les coureurs participant à ces épreuves sont priées d'être présents au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur pour 1.45 h. dimanche après-midi.

Entre les épreuves des courses de 17 milles, il y aura des courses pour les jeunes gens et les plus âgés en bicyclettes ainsi que des courses à pieds.

Voici le programme des courses:—

- 1.—Course de 17 milles pour novices et débutants.
- 2.—Course de 6 milles pour les vieux.
- 3.—Course de 3 milles pour les jeunes.
- 4.—Courses ouvertes à pieds de 6 milles.
- 5.—Distribution des prix au sous-sol de l'église Sacré-Coeur.



On ne verra pas "la puce"

M. Emilien Jourdan, cycliste bien connu sous le nom de "La Puce" ne participera pas, cette année, aux courses organisées par La Garde Champlain qui auront lieu dimanche prochain. En effet, Jourdan qui a remporté le championnat, l'an dernier, au Parc Sauvé est le seul amateur de la cité.

Aussi devra-t-il suivre en spectateur et comme juge des courses les concurrents qui batailleront pour le trophée de championnat. Après les instances réitérées du comité des courses, Jourdan a consenti à se réposer, cette année, dans l'espérance de rencontrer le champion de cette année qui débutera l'an prochain.

Nouvelles sociales

Samedi matin, le 9 septembre, à sept heures, M. le Chanoine H. Julien, curé, bénissait en l'église du Sacré-Coeur, le mariage de Mlle Juliette Lacroix, fille de M. et de Mme Hormisdas Lacroix de Valleyfield-Nord, avec M. Jean-Paul Bougie, fils de M. et de Mme Aimé Bougie du Nouveau-Salaberry de Valleyfield. M. Hormisdas Lacroix accompagnait sa fille et M. Aimé Bougie était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de velours chiffon "fushia", un chapeau de style et des accessoires de même couleur. Son bouquet se composait de roses blanches. Après la cérémonie religieuse, M. et Mme Hormisdas Lacroix ont reçu à leur résidence. M. et Mme Jean-Paul Bougie sont partis au cours de la matinée pour un voyage en automobile pour Sainte-Anne de Beauré, les Chutes Montmorency et Québec. Mme Bougie portait alors un ensemble en lainage et des accessoires bleu foncé. Mme Fritz Rupper, M. et Mme Rosario Benoit de Malone, N.-Y., M. et Mme Martial Laurin de Cornwall, Mme Ligouri Patenaude, M. Jean-Paul Patenaude de Cornwall, Mlles Marie-Claire Ouimet et Irène Vivier de Montréal étaient au nombre des invités qui assistaient à ce mariage.

En l'église du Sacré-Coeur, samedi matin, à six heures et trente, a été célébré, le mariage de Mlle Gerge Glette, fille de M. et de Mme Hyacinthe Glaude de Valleyfield-Nord avec M. Paul-Emile Leduc, fils de M. et de Mme Alexandre Leduc de Cornwall, Ont. M. l'abbé Di-

caire, vicaire de la paroisse, leur a donné la bénédiction nuptiale.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une toilette rouge vigne avec des accessoires de même ton. Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty". M. Alexandre Leduc était le témoin de son fils. Il y eut, à l'issue de la cérémonie du mariage une réception chez les parents de la mariée, rue des Récollets. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Saint-Thomas d'Alfred, Ont. Mme Leduc portait pour voyager, un manteau de lainage beige, avec des fourrures de loup. Sont venus à Valleyfield pour assister à ce mariage, M. et Mme Alexandre Leduc de Cornwall, Ont., M. Hervé Leduc, de Cornwall, Ont., M. et Mme Monté Leduc de Montréal, M. et Mme Léo Miron et leurs enfants de Montréal, le R. Frère Philippe, de l'Ordre des Dominicains.

M. et Mme Eustache Langevin ont reçu dimanche soir à un dîner de famille à l'occasion du mariage de M. et Mme Ernest Landry. M. et Mme Victorien Langevin de Montréal, Mme Lebeuf de Beauharnois, ses filles Georgette et Colombe, son fils Raymond-Marie, M. et Mme Edouard Marleau de St-Timothée, leur fille Lucie, M. et Mme Léo Fortier de Montréal, étaient au nombre des invités venus de l'extérieur pour assister à cette réception.

M. et Mme Jean Brault de Montréal étaient de passage à Valleyfield, vendredi dernier.

Mlle Marcelle l'Ecuyer de Saint-Jean de Québec a été l'invitée de

Mlles Rose et Cécile Lalonde, au début de septembre.

Le docteur et Mme Armand Frappier sont rentrés à Longueuil après un voyage à New-York.

M. et Mme Armand Dumont de Dorval ont été les hôtes de M. et de Mme J.-L. Charbonneau et de Mlles Rose et Cécile Lalonde, dimanche, le 9 septembre.

Mme Eddy Bédard et ses enfants sont retournés ces jours derniers à Magog après un séjour de cinq semaines, chez Madame Joseph Prément.

Mlles Margot, Marie-Berthe et Marie-Claire Tremblay étaient de passage à Montréal, au cours de la semaine.

Mme J. N. Charbonneau est de retour d'un voyage de quelques jours à Sainte-Anne de Beauré et à Québec.

M. et Mme J.-A. Lemieux de St-Georges de Beauce se sont joints aux pèlerins de Valleyfield, à Ste-Anne de Beauré, dimanche dernier.

Mlle Thérèse Goyette de Valleyfield est de retour d'un voyage à St-Louis de Gonzague où elle était l'hôte de Mlle Marie-Paule Goyette.

Mlles Yvette Chasles et Suzanne Leduc sont rentrées d'un voyage de quelques jours à New-York où elles ont visité l'Exposition Mondiale.

M. et Mme René Laplante de Montréal ont passé la fin de semaine à Valleyfield dans leur famille.

Mmes J.-O. et Paul Clermont, Mlles Simone et Laurette Leduc, Mlle Françoise Clermont sont actuellement en voyage à New-York.

Mme Charles Léveillé, Mlle Catherine Léveillé sont de retour d'un voyage à Ste-Anne de Beauré.

Mlle Marion Horgan est retournée à Toronto au cours de la semaine afin de poursuivre ses études.

Mlle Laurentia Ladouceur a pris part au pèlerinage à Ste-Anne de Beauré, dimanche.

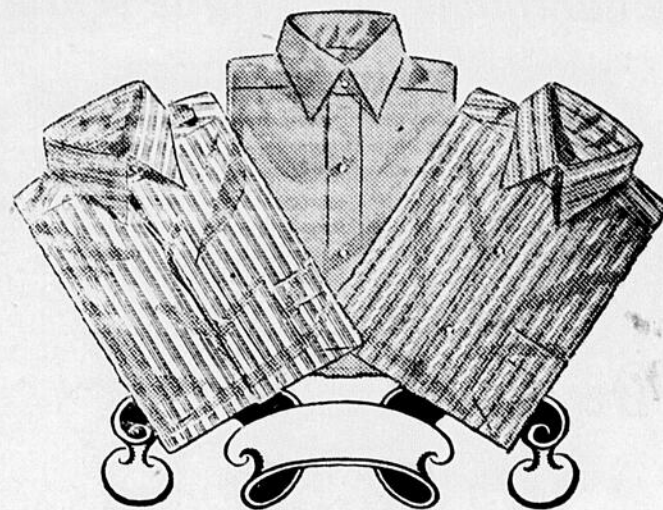
M. Paul Perron de Montréal est actuellement l'invité de M. et de Mme Lionel Perron de Valleyfield.

M. et Mme Willie Levac sont de retour de Ste-Anne de Beauré et Québec.

M. Désiré Lacombe de Valleyfield a passé quelques jours à Bellevue, au cours de la semaine dernière.

Mlle Yvette Langevin recevait mardi soir à un dîner d'amis à l'occasion de l'anniversaire de naissance de son amie, Mlle Magdeleine Gendron.

M. et Mme René Léger assistaient samedi dernier au mariage de Mlle Lucille Dazé avec M. Hubert Delisle



Assortiment complet de chemises de toutes les couleurs — \$1.00, \$1.50 \$2.00

Chandails, parmi les modèles les plus récents à \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.85

Très bel assortiment de bas à 50c, 75c et \$1.00

Nous avons aussi en magasin un magnifique assortiment de bas pour dames. Une paire est donnée gratuitement à toutes les dix paires achetées ici — 59c, 69c, 75c, 89c et \$1.00.

N. A. OSTIGUY

215, VICTORIA,

TEL. 71

qui a été célébré en l'église St-Edouard de Montréal.

Mlle Rachel Girard est de retour d'un voyage de quelques jours à Ste-Anne de Beauré et Québec.

Mlle Cécile de Grandpré était de passage à Montréal, mardi dernier.

Mme Chouinard de Montréal était en visite à Valleyfield au cours de la semaine.

M. et Mme Marc Monette de Montréal ont passé la fin de semaine à Valleyfield, dans leur famille.

MM. Jean et Jacques Bombardier de Dunham étaient en visite à Valleyfield, en fin de semaine.

M. Ovide Crête de St-Jean Chrysostôme est parti mardi pour Ste-Anne de Bellevue où il exercera désormais sa profession.

Mme Pierre Duhaime est actuellement à Beauharnois l'invitée de sa fille, Mme Bruno Courchesnes.

Le personnel de la Cie Dion prenait part, mardi soir à un tournoi de tennis qui avait lieu à Huntingdon.

Mlles Rose et Cécile Lalonde étaient en voyage à Ottawa, il y a une dizaine de jours.

Mme Arthur Desjean, M. et Mme Léandre Latulipe, Mme Paul Lefebvre, Mlle Gaby Lefebvre ont visité

le Rév. Frère Gérard Lefebvre, C.S.V., à l'École Normale de Rigaud, dimanche dernier.

M. et Mme Arthur Bernard, Mlles Annie, Irène et Pierrette Bernard, M. Bruno Bernard de Valleyfield ont pris part au pèlerinage qui avait lieu à Ste-Anne de Beauré, dimanche.

M. et Mme Edouard Sauvé de Montréal étaient en visite à Valleyfield, vendredi dernier, chez Mme Eustache Bergevin.

M. Jacques Mercier de Bellerive, est de retour au Séminaire de Valleyfield où il poursuit ses études.

Mme Hormisdas David et sa fillelette Thérèse, de Sainte-Barbe étaient de passage à Valleyfield, en fin de semaine.

Mlle Luce Goyette de Montréal, est venue dans sa famille, dimanche, à St-Louis-de-Gonzague.

Mme Joseph Garand est actuellement en promenade à Valleyfield.

Mme Adélaïde Goyette de Montréal a passé la fin de semaine à Valleyfield dans sa famille.

Mlle Marie-Paule Gagné qui était l'invitée de la famille Joseph Goyette depuis une semaine est retournée à St-Louis-de-Gonzague.

Theatre Bellerive

Jeudi, vendredi et samedi sept. 14-15-16

"Prison Without Bars"

avec l'originale actrice française CORINNE LUCHAIRE - en double -

"Blondy Takes a Vacation"

- avec - P. SINGLETON et LARRY SIMMS

DIMANCHE, LUNDI, MARDI ET MERCREDI

SEPT, 17-18-19-20

Matinée, Dimanche et Mardi

"FOUR FEATHERS"

avec John Clements et June Dupres

Cette magnifique production, "Four Feathers" qui sera présentée les 17-18-19 et 20 septembre, a été choisie spécialement par M. Gaspard Major, gérant-propriétaire du Théâtre-Bellerive, pour offrir au public de Valleyfield un programme de tout premier choix à l'occasion du premier anniversaire de l'ouverture de son théâtre. M. Gaspard Major remercie par la voix des journaux tous ceux qui ont bien voulu jusqu'à présent lui accorder leur généreux patronage. C'est pourquoi à l'occasion de cet anniversaire, M. Major offre au public de Valleyfield un programme qui a été des plus appréciés par l'élite Montréalaise. Pour ceux qui désireront voir en matinée cette remarquable production, M. Major a consacré à cette fin les journées du dimanche 17 et mardi 19 sept. A toutes les représentations, un magnifique cadeau sera offert par M. Major à l'auditoire, comme prix de présence.

Gaspard Major, propriétaire-gérant

Tél. 878

Les champions de la ligue senior du district...



Les Valleyfield Falcons ont remporté le championnat de la ligue de balle-molle Southwestern Québec jeudi dernier en triomphant du Valleyfield Pepsi-Cola par le score de 7-2 dans la troisième rencontre de cette série. Les Falcons avaient remporté la première joute de cette série, trois dans cinq, le jeudi précédent par 2-0 et répétèrent cet exploit mardi dernier. Plus de 800 personnes assistaient à la dernière rencontre jeudi soir dernier et ont grandement ovationné les vainqueurs. M. Hector Provost, de Huntingdon, président de ce circuit, présenta le trophée Graham-Provost au gérant des Falcons tandis que M. Filon reçut des mains de M. Percy Reynold la coupe offerte par la ligue de balle-molle Southwestern Québec. Les champions sont, première rangée, de gauche à droite, C. Ion, champ gauche; George Baron, lanceur; Reg. Hawkins, mascotte; Georges Laplante, troisième but; Harold Anderson, 1er but. Deuxième rangée, de gauche à droite, Nick Borzelli, gérant et lanceur; Henry Parker, receveur; Roland Boyer, champ centre; G. Leroux, 2ième but; Jos. May, arrêt-court et Jimmy Shackleton, coach.

Ormstown

Mlle Magella Mathieu et sa petite sœur, de St-Chrysostôme, sont venues passer une huitaine chez M. et Mme Jean Cantigny. Dimanche dernier, M. et Mme Edmour Sorel et leur fils Jacques de Montréal visitaient la famille Arthur Blanchette. M. et Mme Joseph Lorange et leur fils Guy, ainsi que leur petite cousine, Mirella Vincent de Valleyfield, étaient de passage ici, la semaine dernière. Mlle Alice Charbonneau passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alexandre Charbonneau à St-Paul d'Abbotsford. MM. Gérald Boyer et Lucien Desgroseilliers, de Montréal étaient de passage ici, dimanche dernier. M. Emile Cartier est de retour chez



Paresse du Foie

Teint blême, biliosité, indigestion, irritabilité, résultent de l'action paresseuse du foie. Vous pouvez stimuler cet organe avec les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Elles vous remettront vite sur pied, en vous procurant bonne digestion, teint clair et joyeux entrain.

Les Pilules du Dr. Chase Pour les Reins et le Foie

Ste-Martine

Exposition
Jeudi dernier, le 31 août, dans la salle de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, avait lieu l'exposition annuelle des travaux du Cercle des Fermières de Ste-Martine. Un grand nombre d'exhibits, parmi lesquels se trouvaient des ouvrages d'une réelle valeur, furent jugés par Mlle N. Lachance, conférencière du gouvernement. Durant l'après-midi, M. Gérard Lagacé, agronome du comté, offrit ses félicitations au cercle pour le bon travail accompli. Mlle Lachance fit quelques remarques jugées

utiles. M. l'abbé M. Dulude aumônier, adressa également la parole, ainsi que M. l'abbé Dorval, prêtre-colonisateur dans le comté de Lotbinière. M. G. Ampleman, qui était juge dans la classe des légumes, fit quelques remarques et Mme C. Pi-

ses parents après un séjour à Montréal. La semaine dernière, Mlle Levert de Kapuskasing, Ont., passait quelques jours chez sa sœur, Mme J. Dayton, épouse de notre nouveau caissier à la banque Canadienne de Commerce.

Dimanche dernier, M. et Mme Ubald Brunet de St-Louis de Gonzague sont venus passer la journée chez M. et Mme Joseph Bolduc.

Mlle Marguerite Boivin et son frère Maurice de Montréal passeront quelque temps chez leur oncle et leur tante, M. et Mme David Lasalle.

M. Réal Leduc, de St-Stanislas de Kstka était de passage ici samedi dernier.

M. Orile Rémillard visitait sa mère, Mme Hermas Yelle, à St-Antoine-Abbé, la semaine dernière.

Dimanche dernier, M. et Mme Horace St-Denis et leurs enfants sont allés visiter Mlle Claire St-Denis au Pensionnat de Valleyfield.

MM. Guy Blanchette, Anatole Bouchard, Raymond Forget et Wilfrid Douglas étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Florida Chantigny de Howick est venue passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme John Chantigny.

Cette semaine, M. et Mme Gaston Cartier sont allés visiter M. et Mme James Burditt à Bombay, N.-Y.

M. Roger Barrette, de St-Antoine-Abbé était de passage ici cette semaine.

M. et Mme Stanislas Caza et leurs enfants de Massena, N.-Y., visitaient M. et Mme Trefflé Duval, dimanche dernier.

M. Georges Décarufel est maintenant employé à la Banque de Commerce à Shawinigan Falls.

Cette semaine, Mlle Irène Brunet est allée passer quelques jours à Montréal, visitant des parents.

Dimanche dernier, M. et Mme Albert Lalande et M. et Mme Emile Beauchamp, MM. Antonio Laberge et Eloyus Forget étaient de passage à Beauharnois.

La semaine dernière, M. et Mme Louis Bourcier et leur fille Adella visitaient M. et Mme Wilfrid Huot à St-Chrysostôme.

M. et Mme J.-P. Desjardins, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Ste-Martine, part en voyage d'une semaine au cours duquel il visitera l'exposition de New-York.

Lundi soir, le 11 sept., a eu lieu à l'Ecole d'Agriculture, l'assemblée de la Société St-Jean-Baptiste où l'on procéda à la nomination d'un nouveau bureau de direction. M. le docteur Thouin a été élu président en remplacement de M. Emile Malette, sortant de charge.

Naissance

A M. et Mme René Roy est né un fils baptisé mardi le 5 septembre sous le nom de Claude.

A M. et Mme Oscar Prud'homme née Julienne Malette, est né un fils baptisé Guy, vendredi, le 8 septembre 1939.

Va et vient

M. et Mme Nestor Primeau de Montréal, passent la semaine chez leurs parents, MM. E. Primeau et Aimé Roy.

Mlles Jeanne et Blanche Picard de Montréal, chez leur père, M. C. Picard.

M. et Mme Paul Gervais, Berthe Touchette et Pierre Archambault, en fin de semaine chez M. Chrystophe Touchette.

M. et Mme Réal Desrosiers, M. et Mme N. April, en fin de semaine au Lac Guindon.

M. et Mme Rodolphe Laberge, en fin de semaine à Ste-Martine.



Cazaville

Naissance

Le 5 septembre 1939, à M. et Mme Charles Trépanier née Rebecca Quenneville, un fils baptisé Joseph Sylvain Gilles. Parrain et marraine, M. Yves Trépanier et Mlle Cécile Trépanier sœur et frère de l'enfant.

M. et Mme Avila Beauchesne et leur famille, M. et Mme Gaspard Blanchard sont retournés à Montréal après avoir passé leur vacance à St-Anicet.

St-Anicet

M. et Mme Sylvio Dugas et leur fils Raymond sont retournés à Montréal après avoir passé les vacances à leur résidence d'été ici.

Madame... les prises de courant additionnelles signifient..

CONFORT
UTILITÉ
SÉCURITÉ

THE Shawinigan WATER & POWER CO.

Demandez à votre électricien des prises de courant additionnelles. Il vous dira qu'il est très peu coûteux... et très commode d'en avoir aux endroits utiles. Si vous désirez... nous paierons l'électricien et vous nous rembourserez à termes mensuels faciles.

"Si nous adoptons la participation . . ."

(Suite de la page 4)

12 millions en intérêts annuels que nous payions en 1914, nous en payons 128 millions, sans compter les 60,000 morts et les dizaines de mille blessés canadiens.

Et tout cela sans rien recevoir en retour, pendant que les autres pays vainqueurs se partageaient les dépouilles par un traité qui a préparé la guerre actuelle.

Et nous serions prêts à recommencer, à nous ruiner, pour une question de suprématie, de prestige, pour la domination de richesse matérielles, car s'il y avait eu encore quelque doute sur les motifs intéressés des actes des nations, ce doute disparaît depuis qu'on a tenté un pacte d'aide mutuelle avec la Russie, la Russie de Staline où règne l'anarchie, le désordre et la barbarie.

Une troisième conséquence de notre participation serait la division à l'intérieur du pays.

Allons-nous risquer pareil enjeu? Le Canada du Québec est attaché à son sol, il l'aime et il est prêt à le défendre en aucun temps et mieux que n'importe qui, mais il est opposé à sacrifier sa vie, ses biens, l'avenir de ses enfants pour aider une puissance quelconque à accroître ou à conserver des richesses. Il est trop averti pour ne pas savoir que les prétendues guerres d'idéologie sont un leurre. Vouloir lui imposer un sacrifice qu'il n'est pas tenu de faire est une provocation.

Le pacte de 1867 ne comportait pas la défense des pays d'Europe, et le Canadien du Québec ne reconnaît pas d'autre devoir militaire que celui de défendre sa patrie, qui est le Canada. Ne l'incitons pas à vouloir y mettre fin en lui imposant d'autres obligations que celles qui en découlent.

Le Parlement n'a pas de mandat du peuple pour décider de notre participation à une guerre extérieure. Lors des élections générales de 1935, le premier ministre a déclaré que cette question lui serait soumise par plébiscite. Voici ce qu'il disait à Québec, à une immense assemblée tenue le 7 septembre 1935, d'après le rapport du journal Le Canada, en date du 9, portant le titre suivant:

Pas de guerre pour le Canada
MM. King et Lapointe repoussent toute participation du Canada à une guerre. La doctrine libérale clairement exposée.

M. Bennett a déclaré l'autre soir que le Canada n'entrerait pas dans un conflit à moins que ses intérêts y soient en jeu. Cette déclaration ne

me suffit pas. Qui décidera si les intérêts du Canada sont, oui ou non, en jeu? Il n'y a présentement qu'un seul homme au Canada qui est investi de l'autorité de prendre la décision et, cet homme, c'est M. Bennett.

Je dis que M. Bennett n'a pas le droit d'engager le Canada de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, à prendre quelque attitude que ce soit en ce qui concerne la situation à propos de la possibilité d'une guerre.

Le peuple du Canada, disait-il, est opposé à la guerre et une guerre dans ces régions éloignées n'intéresse pas le Canada. M. Bennett n'a pas le droit d'engager le pays avant de consulter la volonté du peuple au moyen d'un plébiscite.

Non seulement le Parlement n'a pas mandat pour voter la participation, mais le peuple votant pour le très honorable premier ministre, sur la foi de cette déclaration, lui a signifié son opposition à toute participation à une guerre extérieure.

Et depuis 1935, les électeurs n'ont pas signifié autrement leur volonté. Au cours des élections complémentaires de Lotbinière, en décembre 1937, et de Saint-Henri, en janvier 1938, le candidat du Gouvernement a été élu sur la foi des déclarations des ministres que nous ne participerions pas à une guerre extérieure. Nous restons chez nous, disait l'un d'eux.

Avant de parler d'aller se battre en Europe pour sauver la démocratie, qu'on commence à la pratiquer ici, d'abord. Si on veut modifier le verdict de 1935, qu'on soumette la question au peuple par un plébiscite.

Lorsque les mesures en vue de mettre la milice, ou les forces navales, ou les forces aériennes en service actif en dehors du Canada viendront devant la Chambre, je me propose de demander que rien ne soit fait avant que les électeurs aient donné leur approbation par voie de referendum ou plébiscite.

On nous dit que notre participation sera volontaire. Je n'hésite pas à dire que la participation entraînera logiquement la conscription si la guerre se prolonge.

Le motif de notre participation, prétend-on, est le triomphe de la civilisation, la protection de notre liberté. Qu'arrivera-t-il dans six mois ou dans un an, ou plus, comme en 1914, si la guerre se prolonge et devient une guerre d'usure, si le volontariat ne suffit pas? Notre liberté sera toujours en jeu, le civilisation restera toujours en danger. Si nous participons, c'est pour assurer les chances de victoire, il faudra donc y aller de toutes nos forces.

Une lutte ne se soutient pas avec des armes inégales.

Si les pays ennemis possèdent des moyens de mobilisation armée, tel la conscription, qui leur assure des effectifs plus considérables et leur permet de combler les vides, il est fatal que, pour corriger cette supériorité, ceux qui les opposent se plient tôt ou tard, bon gré mal gré, aux mêmes procédés. Personne ne peut prévoir ni la durée ni la fin de la guerre, mais nous pouvons envisager une guerre de longue durée, une lutte épuisante et meurtrière, et quand ceux à qui on aura fait appel, les nôtres ceux-là, seront au front et crieront "au secours", que répondrez-vous, si le volontariat ne suffit pas? Il ne s'agira plus seulement d'aider les autres mais les nôtres.

Quelle garantie pouvez-vous donner que la conscription ne sera pas établie alors?

Dieu sait quand nous en sortirons, et si nous entrons dans la tourmente, combien écopés! Et une fois de plus nous nous serons ruinés et nous aurons sacrifié nos vies pour les autres.

On nous a déjà dit, pour faire accepter le programme de défense nationale, que c'était pour protéger notre neutralité et nullement pour une participation aux guerres extérieures. Cependant, depuis que ce programme a été inauguré en 1937, il a été question de participation deux fois; en septembre 1938 et cette fois-ci, pour de bon.

Le premier ministre avait promis

un plébiscite, mais il consulte le Parlement. Le ministre de la Justice et d'autres de ses collègues de la province de Québec se sont déclarés opposés à la participation et nous ont assurés qu'il n'y en aurait pas; cependant, on nous la propose.

Je ne doute pas que le très honorable ministre de la Justice démissionne advenant la conscription, mais nous l'aurons eue quand même, comme en 1917. M. Patenaude avait promis, après M. Borden, qu'on n'aurait pas la conscription, il a démissionné, mais nous l'avons eue trois ans après le commencement de la guerre.

Monsieur Chamberlain en Angleterre, avait déclaré en février ou mars, qu'il n'imposerait pas la conscription en temps de paix. Elle était imposée deux ou trois mois après.

Si nous adoptons la participation, je le répète, elle nous conduira à la conscription si la guerre se prolonge.

Pourquoi resterions-nous pas neutres? Nous imiterions l'attitude des Etats-Unis, nos voisins, pays d'Amérique comme nous, dont les intérêts sont à peu près identiques aux nôtres, qui a adopté une attitude de neutralité. Les Etats-Unis auraient-ils tort d'être neutres? Qui pourrait le prétendre? Les principes de civilisation et de liberté sont aussi chers au peuple américain qu'à nous. Les Etats de l'Amérique du Sud, l'un après l'autre, agissent dans le même sens. L'Irlande du Sud, membre du Commonwealth comme le Canada, mais tout près du champ de bataille, reste bien neutre; pourquoi pas nous, qui sommes séparés du théâtre de la guerre par des océans? Le Sud Africain se contente d'accorder un appui moral.

Pourquoi ne pas adopter une politique qui nous place en dehors des conflits, comme la Belgique, la Hollande, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Suisse, la Finlande, etc.?

Comparez la situation géographique de ces pays avec le nôtre. Nous sommes loin...loin...loin... ils sont tout près. Tout ces pays à régime démocratique sont aussi attachés à leurs institutions gouvernementales que tout autre, ils aiment autant leur liberté et sont aussi soucieux de la conserver que qui que ce soit; et pourtant, ils restent neutres. Manquent-ils à leur devoir en proclamant leur neutralité? Qui oserait le dire? Ils protègent leur liberté en restant neutres. Pays libres, ils agissent simplement suivant leurs intérêts, comme ceux qui font la guerre.

Mais la différence entre eux et nous, c'est qu'ils ne vont pas chercher leurs directives à Londres, mais les trouvent dans leur intérêt.

Pays souverain et libre, si nous ne considérons que notre intérêt, notre attitude dans le présent conflit devrait être déterminée indépendamment de l'attitude de l'Angleterre. Et je m'inspire en cela des paroles prononcées et cette Chambre le 24 mai, 1938, par le premier ministre lui-même:

"Il n'y a pas deux pays qui aient les mêmes voisins, les mêmes relations, pas deux pays qui puissent résoudre les mêmes questions, en adoptant la même politique. L'Argentine et la Finlande, la Chine et la Suisse ont des préoccupations bien différentes . . ."

"De sorte que, même en temps de troubles mondiaux, il n'y a pas deux pays qui puisse avoir la même politique s'ils ne considèrent que leurs intérêts ou les principes dans lesquels leurs intérêts sont idéalisés et ne se font pas simplement le porte-parole de la politique adoptée par d'autres pays."

Est-ce assez clair? Les intérêts des pays d'Europe ne sont pas les intérêts des pays d'Amérique.

Les intérêts de la Pologne, en Europe, ne sont pas les intérêts du Canada, en Amérique; les intérêts de l'Angleterre, en Europe, ne sont pas les intérêts du Canada, en Amérique.

A plus forte raison, quand les (Suite à la page 10)

St-Anicet

Mlle Juliette Caza nous a quittés pour reprendre son poste d'institutrice à Bourlamarque, Qué.

Mme Clara Shumway de Rouses Point, N.-Y., a passé la semaine dernière avec sa soeur, Mme J.-D. Leehy.

M. Edmond Caza de St-Régis a passé le dimanche chez son père, M. Donald Caza.

Mme Alexandre Renaud et son fils Alex de Valois, Qué., ont passé la fin de semaine en visite chez Mme Albert Fogues.

M. Léo Ramsay de Montréal a passé la fin de semaine chez Mme Berthe Ramsay.

M. et Mme Wilfrid Mandeville et leur famille sont retournés à Montréal après avoir passé les mois d'été à leur camp.

M. et Mme Bert Primeau of Tupper Lake, N.-Y., ont rendu visite à MM. Alfred Primeau et Alexandre Chrétien, la semaine dernière.

M. et Mme Laurent Caza de Montréal ont passé la journée du dimanche chez M. et Mme Emilie Caza.

M. Hidalla Caza est actuellement en voyage à Cobalt et Belle-Valley, Ont., en visite chez des parents.

M. et Mme Avila Beauchesne et leur famille, M. et Mme A. Blanchard sont retournés à Montréal après avoir passé les vacances d'été ici.

M. Gaston Larose de Montréal a passé une semaine de vacances chez sa grand-mère, Mme Joseph Dupuis.

Mlle Simonne Dupuis de Montréal est venue récemment passer quelques jours dans son foyer.

M. et Mme Karr Connell et Mme J. Connell de Troy, N.-Y., sont retournées après avoir passé les mois d'été à la Pointe Castagner.

M. Albert Ponton de Coteau du Lac, a rendu visite à quelques amis ici, dimanche dernier.

M. et Mme Alexis Genier de Montréal ont passé la semaine dernière dans les alentours.

Décès
A St-Anicet, le 10 septembre 1939, est décédée Simonne Leblanc, âgée de 12 ans et fille de M. Albert Leblanc.

Ste-Barbe

Mme Alcide Benoit, née Jeanne Tremblay, âgée de 27 ans, 6 mois et 11 jours, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 1er septembre. Elle fut inhumée le 4 sept. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Alcide Benoit, son père et sa mère, M. et Mme Zémais Tremblay; deux soeurs, Mme Roméo Gisouard (Blanche), Mme René Desgens (Rhéa); deux frères, Aldéric et Dollard.



Salade de poisson
On peut employer n'importe quelle sorte de poisson en conserve ou cuit. Mêler avec betteraves marinées et pommes de terre coupées en dés. Garnir d'oeufs tranchés ou farcis et de laitue. Servir avec mayonnaise.

Tranches de poisson au four
2 livres de tranches de poisson
Sel et poivre
2 tasses de sauce aux tomates ou de soupe aux tomates en boîte
Essuyer les tranches de poisson avec un linge ou un papier humides, placer dans un plat à gratin beurré, verser la sauce ou la soupe autour du poisson et cuire 35 minutes à four modéré.

Poisson grillé
Nettoyer le poisson, utilisant de petits poissons entiers ou tronçons de gros poisson. Saler et arroser de jus de citron. Mettre dans un grille-pain en fil de fer. Arroser le poisson d'huile de cuisine s'il est sec. Placer sur un gril chaud et cuire le côté tranché le premier. Cuire ensuite l'autre côté. Un poisson ordinaire cuira en 10 minutes.

Où que vous viviez, vous pouvez toujours vous procurer une variété de poisson, soit frais, gelé, fumé, séché, en conserve ou mariné. Votre famille aimera le POISSON. On peut en faire une infinie variété de plats délicieux. Ecrivez aujourd'hui pour avoir la brochure de recettes GRATUITE. 457

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA:

Ministère des Pêcheries, Ottawa.
Veuillez m'envoyer votre brochure de 57 pages intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom.....
(Veuillez écrire lisiblement)

Adresse.....

.....CW-17F



Mesdames. DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

LE POISSON AU MENU DU JOUR

Théâtre Alamo

Châteauguay Bassin

Dimanche, 17 septembre

Film Français

"DAME DE MALACA"
- avec -
EDWIDGE FEULLERE
et P.-R. WILM

- aussi -
"SAN FRANCISCO"
- avec -
CLARK GABLE et
JEANETTE McDONALD

Semaine Prochaine

"La Route Enchantée"
- et -
"Bachelor Mother"

"Si nous adoptons la participation . . ."

(Suite de la page 9)

pays démocrates d'Europe déclarent leur neutralité, devons-nous la déclarer.

C'est le temps d'appliquer le mot de lord Tweedsmuir: "Le premier devoir de loyauté d'un Canadien est envers le Canada".

Notre sympathie pour l'Angleterre, la France et la Pologne est une chose, les nécessités de l'existence en sont une autre.

Notre devoir est de protéger le Canada contre les conséquences d'une participation à une guerre européenne.

Qui pourrait prétendre que le Canada ne sera pas plus exposé à souffrir dans ses enfants, dans ses biens, en participant qu'en restant en dehors du conflit, comme les Etats-Unis et les autres. Rappelons-nous ce que disait le premier ministre, le 24 mai 1938:

Notre isolement ne nous donne guère lieu de craindre, si nous nous bornons à ne considérer que nous-mêmes.

Au lieu d'aller nous battre pour garantir les frontières fragiles et lointaines de la Pologne, à l'exemple d'autres pays, pratiquons une politique de neutralité.

Neutralité bienveillante à l'égard de l'Angleterre, de la France et de la Pologne, en leur fournissant les produits alimentaires nécessaires à leur ravitaillement et en leur fournissant les matières premières indispensables à leur économie.

Au cours de la Grande Guerre, les alliés se sont procuré les moyens de combat et de subsistance que leur offrait le reste du monde; les statistiques commerciales le démontrent.

Le Reich lui-même n'aurait pas pu tenir jusqu'en 1918 sans le minéral scandinave.

Déclarons donc notre neutralité. Notre situation géographique nous y invite; notre situation économique nous le commande; notre intérêt nous en fait un devoir.

Je présume que, dans l'esprit du premier ministre, quand il dit que le Parlement décidera, il entend un

Parlement libre, autrement cela ne serait pas l'expression de la volonté du Parlement, et il n'y aurait pas lieu de le consulter; cela ne serait plus de la démocratie mais de la dictature, et c'est contre cela qu'on nous demande d'aller nous battre.

Eh bien, je m'adresse à ce Parlement libre, tel que le veut le premier ministre, et avant de décréter la participation du Canada, je demande à chaque député de la Chambre de bien considérer le cas du Canadien né au Canada ou installé ici à demeure permanente—le Canadien du Canada, le vrai Canadien, le cent pour cent Canadien, fier de sa liberté et de son indépendance, à qui on a appris l'amour de la terre canadienne, à qui les dirigeants de la politique au Canada et en Angleterre ont dit et répété: "Avec le statut de Westminster, le Canada est devenu un état souverain, libre et indépendant", et qui se dit: Je n'ai jamais refusé de défendre mon pays, et je suis toujours prêt à le faire—mes ancêtres se sont même battus pour le conserver à la couronne britannique en 1775 et en 1812—en 1914, on m'a demandé d'aller me battre en Europe pour le triomphe de la démocratie, j'y suis allé et j'y ai envoyé mes enfants qui sont morts au front ou revenus écopés, je me suis ruiné moi-même, et quel a été le résultat? La dictature a succédé à la démocratie dans la plupart des pays—seuls ou à peu près sont restés démocratiques les pays qui avaient été neutres; c'a été la course aux intrigues pour se partager les dépouilles; mon pays n'a rien eu. J'ai lu—et je ne cite qu'un cas—de la Société des nations, où chaque pays est censé travailler pour la paix, le délégué français Dumont avait insisté pour que les sous-marins soient reconnus comme instruments légitimes de défense—ce délégué était fortement intéressé dans la construction des sous-marins—j'ai appris que mes fils avaient été tués au front avec des obus fabriqués par les pays à côté desquels je combattais; j'ai constaté que l'Angleterre s'était faite l'artisan du redressement allemand; j'ai appris que les financiers de Londres étaient intéressés dans les fabriques d'arme-

ments allemands, pendant que les financiers de Berlin étaient intéressés dans les fabriques de munitions contrôlées en Angleterre; j'ai appris que pas plus tard qu'au cours du mois dernier, au moment où se poursuivait la course aux alliances pour faire échec à l'Allemagne, l'Angleterre et la France vendaient du matériel de guerre à l'Allemagne.

Et voilà que de nouveau une guerre éclate en Europe,—loin . . . loin . . . de chez nous, à un moment où je suis encore écrasé sous le poids des taxes pour payer les frais de la dernière guerre,—et on voudrait m'y entraîner en me disant, comme en 1914, qu'il s'agit de défendre la démocratie et la liberté, pendant que je vois nos voisins, les Etats-Unis, pays d'Amérique et démocratique comme le mien, et tous les autres pays d'Amérique, pendant que je vois l'Irlande, membre du Commonwealth britannique, et tous ces pays démocratiques d'Europe, comme la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Suisse, la Belgique et autres, rester neutres. Je me demande pourquoi j'irais me battre ou enverrais mes fils se faire tuer,—peut-être par des boulets fabriqués en Angleterre ou en France ou à même le matériel de guerre fourni par ces pays. . . Pourquoi j'irais me ruiner; et quand je me rappelle que le premier ministre m'a dit, en 1935, qu'une guerre dans ces régions éloignées ne m'intéressait pas, ou encore en 1938, "qu'il n'était ni en notre pouvoir ni de notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous"; que le ministre de la Justice m'a dit, pas plus tard que le 12 décembre dernier, à Québec, "au lieu d'aller à la guerre en pays étranger, nous resterons ici et nous défendrons le Canada que nous aimons".

Eh bien! comme Canadien, cent pour cent, je comprends ce langage, je comprends cet état d'esprit, et j'en appelle à tous les vrais Canadiens: Y en a-t-il un seul qui blâmerait ce Canadien de dire: Je ne me mêle pas de cette guerre, je refuse de me battre pour les intérêts des autres, je refuse de me ruiner pour les autres et au lieu d'aller me battre en pays étranger, je reste ici pour défendre mon pays que j'aime.

Je fais appel à tous les Canadiens, vraiment Canadiens, de cette Chambre, et je leur demande de comprendre ces sentiments; et avant de lui imposer une participation quelconque à une guerre extérieure, songez à l'avenir du pays et à l'avenir de la Confédération.

St-Urbain

M. et Mme Gordon Beat de Montréal, en visite à St-Urbain.

Mme Hector Primeau de Montréal, en visite chez M. et Mme Alexandre Bourgie.

M. et Mme Viau de Montréal, en fin de semaine chez M. Athanase Viau.

Mme Clodomir Heynomond recevait dernièrement M. et Mme A. Ducharme et leurs jeunes filles Madeleine et Simonne, MM. Roger Lacroix et Aurèle Leroux de Montréal.

Mme Ovide Côté et sa famille venaient Mlle Lucienne Côté en repos à l'hôpital de Saint-Jean.

MM. Dubois et Papillon de Lachine, de passage chez Mlles Thérèse et Cécile Beaulieu.

Mlle Claire Champagne de Pteaux-Trembles, passe une huitaine à St-Urbain, l'invitée de Mlle Mariette Trépanier.

Mlle Cécile Sabourin de St-Rédempteur, passe ses vacances à St-Urbain chez Mlles Séguin.

M. et Mme Archambault et leur fillelette Claire voyageaient du côté des Etats-Unis, dimanche.

Mme Sabourin, Mlles M.-B. Sabourin et Gilberte Trépanier, en fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Armand Boileau, M. D. Laplante de St-Jean-Chrysostôme, chez M. Josephat Beaulieu, dimanche.

St-Télesphore

La Rév. Soeur Emmanuel de l'Asile St-Vincent de Paul, M. et Mme Lorenzo Chartrand, M. et Mme Laurent André, M. Antonio D'Aoust, Mlles Julienne et Adrienne Gauthier ont fait un court séjour chez M. et Mme Victor Gauthier.

M. et Mme A. Séguin en visite chez les familles Arthur et Achille Levac.

M. Marcel Marleau, en visite chez Mme Joséphus Marleau.

La jeunesse étudiante des écoles primaires de notre paroisse a suivi assidûment une retraite de trois jours, prêchée par l'abbé Emile Sauvé. Excellente manière de préparer les élèves à faire une bonne année scolaire. Puissent-ils en profiter!

M. et Mme Alphonse Grenier en fin de semaine chez M. et Mme Florimond Bourgon.

Mlle Lorrain Bourgon de passage dans sa famille, M. et Mme Henri Bourgon.

La Rév. Soeur Plucherie, de la Communauté des Soeurs de la Pro-

vince de Vancouver, M. Raymond Poirier étaient en visite chez M. et Mme Elzéar Lalonde.

Mme Wilfrid Rozon, Mlle Béatrice Charlebois, en visite chez M. et Mme Télesphore Lalonde.

M. et Mme Josephat Gervais, M. et Mme Alcide Lemieux, M. Victor Beaudin, François Beaudin, Mlles Antonine Beaudin, Antoinette et Lucienne Boyer, Yvette Sauvé, M. Arthur Besner, ont visité les familles Hector et Florian Lalonde.

M. et Mme Ovide Bourgon, Mlles Lucienne, Pierrette, Marie-Marthe Bourgon, MM. Bernard, Leonard, Pierre, Jean-Paul Bourgon, étaient en visite chez M. et Mme Georges Bourgon.

St-Urbain

M. et Mme Perron, Mlles Perron de Rosemer, en visite chez M. et Mme Joseph Rose.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet
Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Me Gontran Saintonge,
AVOCAT,
64, Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche,
B.A.,
AVOCAT
111, Champlain,
Tél. 691
VALLEYFIELD

Lionel Cossette, L.L.L.
Cossette & Cossette,
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 42.

Docteur
AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT
Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,
AVOCAT,
rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard
médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
Licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Robert Besner,
NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Fourrures! Fourrures!

N'attendez pas

Nous avons actuellement en main, les modèles 1940.

Choisissez dès maintenant votre manteau, et nous le garderons emmagasiné pour vous jusqu'à l'automne sans frais additionnels.

Venez Voir

notre magnifique choix de

Seal Hudson - Rat Musqué - Chats Sauvages - Taupe Française - Seal Français - Ecureuils Russes - Manteaux Complets d'Alaska, etc.



GERARD GUINDON

MAGASIN DE FOURRURES,

47, du Marché, Valleyfield, Qué. Tél. 552.

St-Philomène

Naissance

A. M. et Mme Alphonse Dumouchel, née Laurette Godin, une fille, baptisée Marie Thérèse Marguerite. Parrain et marraine M. et Mme Albert Dumouchel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Rosario Desgens, tante de l'enfant.

Va et vient

M. Joseph Gervais et sa famille de Montréal en visite chez M. Baptiste Reid.

M. et Mme Roger Barrette de St-Paul chez ses parents de Ste-Philomène.

Mme Adrien Bannion et son fils, René de passage chez Mme Narcisse Laberge et Mme Alphonse Allard de Châteauguay.

Mme Jean Baptiste D'Amour était l'invitée de M. et Mme Jean D'Amour de Beauharnois dernièrement.

Mme Wilfrid Reid de Montréal en promenade chez Mlle Beatrice Reid.

M. Gilles Allard de Châteauguay en visite chez M. Adrien Bannion.

M. Delphis Dextras de Montréal chez sa soeur, Mme Albert Schinck.

M. et Mme Aldama Pharend de Montréal en fin semaine chez M. Jules Pître.

Mlle Lorel, M. Antonio Cecyre, M. Jean Reid, M. Gérard Reid de Châteauguay ainsi Mlle Céline Bannion

visitaient Malone, N.Y. dimanche dernier.

Mme Arthur Desgens de Valleyfield chez son frère M. Jos. Art. Loisselle.

Milles Adrienne, Elise Godbout de Montréal en promenade chez M. Pierre Labrie.

M. Jean-Marie Seers de Châteauguay chez sa grand'mère Mme Alexandre Reid.

M. Ubald Thibert et sa famille de passage chez des parents de Kingsey Falls.

M. et Mme Louis Lachaine de Sorrel, M. et Mme Armand Reid de Ville-Emard en visite chez M. Adrien Bannion.

Mme Joseph Picard de passage à Montréal dernièrement.

M. Florent Dubuc et sa famille de Montréal chez M. Philippe Desgens.

M. Denis Reid de Ste-Martine en promenade chez son grand-père, M. Joseph Legault.

M. Joseph Edouard Loisselle de Montréal chez M. Léandre Tisseur.

Mariage

Le 4 septembre en l'église paroissiale le Père Damas. Franciscains bénissait le mariage de Mlle Aline Bourcier à M. André Dumouchel de Châteauguay. Après le mariage il eut réception chez les parents de la mariée. L'heureux couple est parti en voyage.

Glaéul. — 1, Angéline Laberge.

Fleurs variées. — 1, Albert Lefort; 2, Louis Lefebvre; 3, J.-E. Bougie; 4, Angéline Laberge.

St-Chrysostôme

Mariage

Le 2 septembre à 9 heures a été célébré en notre église paroissiale le mariage de Mlle Lucienna Denault, fille de M. et Mme Pierre Denault avec M. Roland Bourdeau, fils de M. et Mme Phyllis Bourdeau. Le dîner fut servi chez les parents du marié et une soirée dansante fut donnée à la salle de Havelock par M. et Mme Pierre Denault.

M. et Mme Cléophas Théoret, M. et Mme Charles Emile Massé, M. et Mme Conrad Morin de Montréal, M. et Mme Adrien Leblanc, Mlle Marie-Jeanne Leblanc de Howick, M. et Mme H. McKell, Mlle Joyce McKell, Mlle Ruby Allen de Riverfield, M. et Mme Joseph Barbeau, Mme Léonelle et Rosario Barbeau de St-Urbain, M. Yvon Sénécal, M. et Mme Lucien Moisan et leur famille de Montréal chez M. et Mme Wilfrid Sénécal.

M. Gérard Huot de Montréal en fin chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Huot.

Mlle Simone Laberge de Valleyfield en fin de semaine chez sa mère, Mme Cécile Laberge.

M. et Mme Zénophile Grégoire de Montréal, M. et Mme Aimé Lemaire de St-Jean, M. et Mme Adrien Hébert et leurs enfants de St-Thimothée, Mlles Jeannette et Mercedes Bourdeau de Beauharnois, M. et Mme Omer Laberge de St-Urbain étaient en visite chez M. Phyllis Bourdeau samedi dernier à l'occasion du mariage de leur fils, Rolland avec Mlle Lucienna Denault.

St-Stanislas de Kostka

Carnet social

Mlle Lauréa Léger a passé une semaine à Montréal.

M. le notaire et Mme Arthur Léger de St-Alexandre d'Iberville, Dr. Toussaint Laberge de Détroit, Mich., MM. Dorval Léger et P. Prigent de Montréal étaient de passage chez M. Omer Léger dernièrement.

Mlle Agnès Picard revient de vacances d'une semaine à Montréal, l'invitée de sa soeur, Mme Ambroise Larose.

M. Rosaire Thibert de Ste-Philomène était l'invité de son ami, M. Réal Léger, dimanche.

M. Amédée Laberge et M. Xavier Laberge de St-Louis de Gonzague et M. Trefflé Laberge de St-Chrysostôme étaient de passage chez M. Omer Léger la semaine dernière.

Mlle Jeannette Montpetit est revenue dans sa famille après avoir passé un mois à Montréal.

M. Henri D'Aoust, Mme Omer Léger, Mlle Lauréa Léger, MM. Réal, Gérard et Ange-Albert Léger, M. et Mme Fernand Théoret, Mlles Gendron de Châteauguay ont visité l'exposition de Malone.

Mlles Euchariste Laberge et M. Berthe Gendron de Châteauguay passent une semaine les invitées de Mme Fernand Théoret.

Mme James McDonald, sa fille et son gendre, M. et Mme C. Carl de Syracuse, N.-Y., Mlle Georgine Roy d'Ormstown et Mme J.-H. Picard ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mme Emile Malboeuf de Valley-

field était de passage chez M. Stanislas Poirier, dimanche.

Mme Raoul Leduc passe la semaine à Montréal.

M. le docteur Lucien Julien de Montréal était de passage chez M. Lemieux, cette semaine.

Inauguration du cours de tennis

Dimanche soir eut lieu l'inauguration officielle de notre nouveau cours de tennis.

Un grand nombre de personnes de Valleyfield, St-Thimothée et des paroisses environnantes prenaient part à cette fête.

Mlles Patricia Sullivan, Rachel et Léonne Huneault, Marg. Trudeau, Lucie et Thérèse Lemieux, MM. Albert Lemieux, Walter Sullivan, Norman Morse, Albert, J.-Paul et Paul-Emilie Julien ont été reçus après le tennis chez Mlles Louise et Irène Daoust.

M. Lemieux invita M. le Dr Brosseau, M. Delpha Sauvé, M.P.P., et M. le chanoine Laframboise à adresser la parole. Chacun fut applaudi chaleureusement.

M. Lemieux présenta ensuite à tour de rôle les amateurs de tennis qui donnèrent d'intéressantes exhibitions. Ces joueurs étaient: MM. Philippe Malouin, P.-Emile Larivière, Antoine Brault, J.-Denis Cadioux, Mlles Thérèse Cadioux et Marthe Rousseau de Valleyfield, MM. Walter Sullivan, Norman Morse, Paul-Emilie, J.-Paul et Albert Julien, Guy Desjardins de St-Thimothée.

Le Cercle des Fermières ...

(Suite de la semaine dernière)

Conserve d'agneau. — 1, Armand Leduc.

Gâteau-éponge. — 1, Adrien Péladéau; 2, Angéline Laberge; 3, Armand Leduc; 4, Louis Lefebvre.

Gelée. — 1, René Majeau; 2, Aurore Lefebvre; 3, Roméo Myre; 4, Victor Sauvé.

Conserve de fèves. — 1, Angéline Laberge; 2, Louis Lefebvre.

Conserve de poulet. — 1, Angéline Laberge.

Conserve de choux-fleurs. — 1, Angéline Laberge.

Conserve de pommes. — 1, Angéline Laberge; 2, René Majeau.

Miel. — 1, Louis Lefebvre; 2, Laurette Julien; 3, Jules Julien; 4, Adrien Péladéau.

Pain. — 1, Jos. St-Denis; 2, Rollande St-Denis.

Harricot. — 1, J.-E. Bougie; 2, Paul Montpetit; 3, Israël Daoust; 4, Armand Leduc.

Betteraves fourragères. — 1, Hercule Pinsonnault; 2, Angéline Laberge; 3, Yvette Riendeau; 4, Louis Marchand.

Tomates. — 1, Armand Leduc; 2, H. Pinsonnault; 3, Angéline Laberge; 4, Louis Lefebvre.

Pois en gousses. — 1, Israël Daoust; 2, Armand Leduc.

Concombres. — 1, Armand Leduc; 2, Louis Marchand; 3, Louis Lefebvre; 4, Jos. St-Denis.

Choux de Siam. — 1, Angéline Laberge; 2, Hélène Pilon; 3, Jos. St-Denis; 4, Hercule Pinsonnault.

Céleri. — 1, H. Pinsonnault; 2, Raoul Lefebvre; 3, Angéline Lefebvre; 4, J.-E. Bougie.

Betteraves. — 1, Armand Leduc; 2, Louis Marchand; 3, Angéline Laberge; 4, Ildège Pilon.

Choux à ménager. — 1, Henri Barnum; 2, Armand Leduc; 3, H. Pinsonnault; 4, Louis Lefebvre.

Patates. — 1, Angéline Laberge; 2, Jos. St-Denis; 3, Rollande St-Denis; 4, Aurore Lefebvre.

Choux-fleur. — 1, H. Pinsonnault; 2, Paul Montpetit.

Salsifis. — 1, Armand Leduc; 2, Louis Marchand; 3, H. Pinsonnault; 4, Angéline Laberge.

Carottes. — 1, Victor Sauvé; 2, Angéline Laberge; 3, Armand Leduc; 4, Louis Marchand.

Poireau. — 1, Angéline Laberge; 2, Raoul Lefebvre; 3, J.-E. Bougie; 4, Rollande St-Denis.

Melons. — 1, Yvette Riendeau; 2, Louis Marchand; 3, Ildège Pilon; 4, Jos. St-Denis.



Au moindre reniflement

... Vite! Quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans le nez. Aidez à empêcher bien des rhumes de se déclarer.



VICKS VA-TRO-NOL

Il n'y a pas de raison pour que les chambres des jeunes ne se réunissent pas

Le prochain congrès de la Fédération des Jeunes aura lieu à Sherbrooke, les 7 et 8 octobre prochain

Le président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec, M. Aimé Laurion, interrogé pour savoir si la Fédération tiendrait un congrès cette année malgré l'incertitude de la situation, a déclaré qu'il n'y avait pas de raison pour que les Chambres de Commerce des Jeunes ne se réunissent pas cette année comme elles ont coutume de la faire. M. Laurion nous a dit que la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes tiendrait son congrès à Sherbrooke, les 7 et 8 octobre prochain.

VICE-PRESIDENT



M. AIME LAURION

M. Laurion a ajouté que même si le Canada était en guerre il fallait que la vie continue. Les Chambres de Jeunes sont intéressées plus que toutes autres associations à la politique de participation du Canada. Les membres qui les composent tomberaient tous sous le coup d'une loi de conscription. C'est dire que cette question est vitale pour eux.

Comme il faut s'y attendre, le congrès de cette année ne pourra pas étudier les questions de politique immédiate comme autrefois. On s'attachera cette année à l'étude technique du fonctionnement des Chambres-Membres de la Fédération.

M. Laurion a déclaré qu'il s'attendait à ce que les 44 Chambres de Jeunes de la province envoient quelques 300 délégués à Sherbrooke.

(Communiqué remis aux journaux de la province).

ST-ANTOINE ABBE ERRATA

Dans le compte rendu des personnes qui ont assisté à la bénédiction du nouvel orgue par Son Excellence Monseigneur Langlois, nous aurions dû écrire le dentiste Prigent au lieu du dentiste Béliand.

Quatre québécois, dont trois de Montréal, ont été élus membres de l'exécutif des Chambres de Commerce cadettes du Canada au congrès annuel qui vient de se terminer à Calgary. M. Aimé Laurion, de Valleyfield, président de la Fédération des Chambres de Commerce cadettes de la province de Québec, a été choisi vice-président pour l'est du Canada. Les nouveaux directeurs sont MM. A.-A. Macnaughton, président du Montreal Junior Board of Trade; Antoine Desmarais, président de la Chambre de Commerce cadette de Montréal, et Gérard Boudrais, vice-président de cette dernière organisation.

Le nouveau président des Chambres de Commerce cadettes du Canada est M. H.-G.-D. Lee, d'Hamilton; vice-président pour l'ouest, M. J.-K. Melville, et les directeurs provinciaux, MM. J.-P. Ruggles, d'Ottawa, et James-P. Richards, d'Halifax.

La commission industrielle tend sa ligne ici et là!

De multiples démarches

La Commission Industrielle de notre ville tend sa ligne ici et là dans tous les milieux susceptibles d'être attirés par cet appât d'un heureux placement au bénéfice de notre commerce local.

Le président et les membres de la Commission ont rencontré déjà nombre de capitalistes du pays, des Etats-Unis et de l'Europe, malgré les difficultés de l'époque troublée.

Quelques industriels de renom ont visité récemment notre cité; ils ont admiré tous les sites avantageux; ils ont étudié toutes les possibilités

industrielles; ils attendent le moment propice pour se lancer dans de nouvelles entreprises.

Les membres de la Commission strill ont donc d'innombrables difficultés à surmonter puisque nous vivons actuellement dans un état de guerre déclarée.

Toutes les suggestions des citoyens seraient reçues avec beaucoup d'attention de la part des membres de cette commission qui ne recherchent que la prospérité de Valleyfield.

Un orchestre symphonique au Séminaire de Valleyfield

Initiative qui devrait attirer l'attention des nos violonistes locaux

On nous apprend que d'ici quelque temps un orchestre composé presque entièrement d'instruments à cordes sera fondé, et que le Séminaire de Valleyfield mettra à la disposition de ce nouveau corps musical une magnifique salle à répétition. Nous croyons intéresser les musiciens de Valleyfield en publiant cette initiative qui mérite d'être secondée. Un directeur compétent

sera en charge de cet ensemble, et tous les violonistes, étudiants ou non qui désirent faire partie de cette symphonie en voie de formation sont invités à s'adresser par téléphone No 259 ou à l'adresse suivante: 69, rue du Marché. Dans une assemblée pour tous ceux qui auront donné leur nom on fixera une journée de répétition qui concitera à la majorité des musiciens.

Qualité garantie

THE "SALADA"

Trop parler nuit à notre chère liberté!

Certains citoyens l'auraient appris à leur frais et dépens

On rapporte dans certains milieux que des sympathisants nazis de notre ville et des villages environnants auraient été conduits récemment au camp de l'Île Ste-Hélène où ils auront tout le temps voulu pour réfléchir sur notre prétendue liberté chérie!

Tous les pro-nazis seraient surveillés étroitement par des détectives secrets ou bénévoles. Les descendants de famille allemande n'ont pas la vie facile dans notre pays et les journaux de la semaine dernière nous rapportaient de violentes batailles dans certaines villes de notre province entre les patrons et les employés.

Nous sommes actuellement enveloppés dans une campagne de propagande si intense que nous pou-

Délégués

La Chambre de Commerce Senior sera représentée au congrès annuel de la Fédération des Chambres de Commerce Senior qui aura lieu à St-Hyacinthe, dimanche, lundi et mardi prochains sous la présidence de M. P.-E. Poirier, président de la Chambre de Commerce mascoutaine.

MM. Joseph Lafleur, président, Médard Leduc, secrétaire de la Chambre locale, assisteront aux délibérations des hommes d'affaires de la province.

vons à peine en mesurer l'intensité. Il est heureux toutefois que nous vivions au Canada, pourvu que nous y demeurions!

AMELIORER SA MAISON EST CHOISE FACILE

Aimeriez-vous effectuer des réparations ou améliorations à votre maison tout en gardant votre "réserve" en cas d'urgence? Si vous avez un revenu régulier, le Plan d'Améliorations aux Maisons, qui vous permet d'emprunter à long terme et à peu de frais, devrait vous convenir. Si vous passez à la Banque de Montréal et voyez M. Fortier, il sera heureux de vous donner un dépliant qui explique entièrement le Plan et de répondre aux questions que vous voudrez lui poser.

UNE BELLE PECHE

MM. E.-E. Staub et Georges Laframboise de la Valleyfield Silk Mills ont réussi un coup de maître récemment en tirant des eaux du Lac St-François un superbe maskinongé de 35 livres d'une longueur de 53 pouces. Exploit assez rare qui réjouit toujours les amateurs de pêche!

BINGO MUET

Un bingo muet aura lieu, mardi soir, le 19 septembre, à huit heures précises, au sous-sol de la Cathédrale, pour l'oeuvre des retraites fermées féminines.

Le prix du billet est de 25c pour 20 parties. Venez en grand nombre. Bienvenue à tous. —Com.

FELICITATIONS AU DR McCABE ET A M. LIONEL PERRON

Le bal de la Chambre de Commerce des Jeunes a remporté un véritable succès selon le rapport officiel du président de ce comité, le docteur Aberdeen McCabe. Plus de 240 personnes ont assisté à cette réunion sociale et la chambre a réalisé un profit raisonnable. Aussi l'assemblée générale a-t-elle donné un vote de félicitations au docteur Aberdeen McCabe.

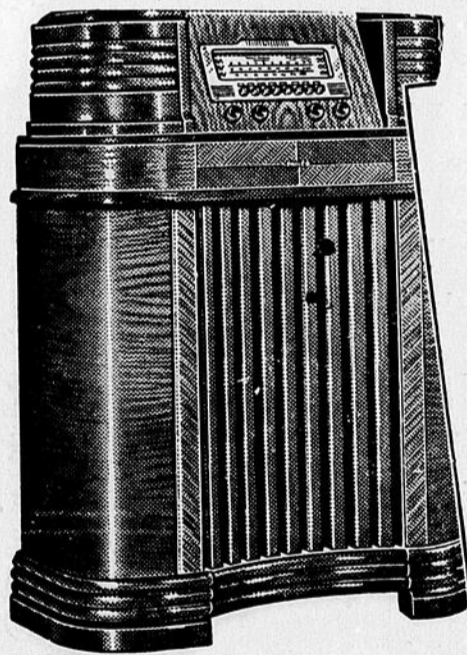
Avant la nomination des candidats pour le nouveau bureau de direction, les membres ont rendu hommage au travail de l'ex-président, M. Lionel Perron, l'un des fondateurs de la Chambre des Jeunes, qui a obtenu de brillants succès à date.

Pour LE MAL DE TÊTE LES TABLETTES **ZUTOO** Vous soulageront promptement

Pour LE MAL DE DOS MAL DE REINS LAVESSE LA PROSTATE LE RHUMATISME PRENEZ Les Tablettes **KIMO** EN VENTE PARTOUT

Achetez un **PHILCO 1940** ... avec l'étonnant **SYSTEME INCORPORÉ D'ANTENNE SUPERIEURE**

Construit pour recevoir la télévision - - -



19XF Construit pour recevoir le Son de la Télévision. Sept lampes. Système Incorporé d'Antenne Supérieure, combinant une antenne à loupe jumelle, un coûteux étage de F.R. et les lampes Loktal de haute efficacité. Huit boutons - poussoirs électriques pour postes favoris, et Son de la Télévision. Haut-parleur cathédrale, panneau de contrôle incliné. Gros meuble de noyer aux lignes gracieuses et fuyantes. Trois portées de syntonisation couvrent les émissions régulières, les ondes courtes domestiques et étrangères jour et nuit, la radio-police, les appels de vaisseaux et d'amateurs

\$129.50

Nouveaux PHILCO portatifs sans batterie

Un Philco portatif à piles incorporées, plus petit et plus léger sans sacrifier la qualité, la tonalité ni la performance. Piles durables et espace dans la caisse pour le nouveau bloc-piles AB. Quatre lampes Philco de haute efficacité, antenne loupe incorporée. Valise en beau matériel comme celui des mallettes pour avion, avec carte d'identification.



\$27.60

M. HALLE

FERRONNERIE - RESTAURANT, Radios Philco — Laveuses THOR et EASY 128, St-Laurent Valleyfield, P.Q. Tél. 403-W